

## LE GOUVERNEUR GENERAL A SANCTIONNE LE BILL DE LA CONSCRIPTION HIER APRES-MIDI A TORONTO

(Dépêche "éclair" de la Presse Associée)

Toronto, 28. - 6.30 p. m. -- Le Bill du service militaire a été signé par le Duc de Devonshire gouverneur général à l'Hotel du gouvernement à Toronto tard cet après-midi.—Le Bill a été apporté ici d'Ottawa par un courrier spécial.

Ceci confirme donc la dépêche du correspondant du "Canada" en date du 15 août et qui disait: "Je viens de surprendre une indiscretion d'un groupe ministériel, composé de purs tories de l'Ontario. Ces hommes sont dans la joie. Ils viennent d'apprendre officiellement que le gouverneur général sanctionnera le bill de conscription. Toutes les tentatives pour empêcher le gouverneur pour donner suite à cette loi scélérate ont échoué et ces bons tories s'en réjouissent."

Toronto, 28.—Le service militaire en Canada est maintenant en force. Il a été sanctionné un peu avant six heures hier soir par le duc de Devonshire aux édifices du gouvernement. Plusieurs rumeurs circulaient sur le cours à suivre, mais à la fin l'urgence a apparemment été la cause de l'envoi d'un messenger à Toronto pour faire signer le bill. Ce messenger est arrivé ce matin et est retourné de nouveau ce soir avec le bill signé. Le colonel Harold Henderson, le secrétaire militaire du gouverneur, était présent à la signature du bill.

## LES MINISTERIELS SE COMPORTENT HIER COMME DES SAUVAGES

### LA RUSSIE REVOLUTIONNAIRE SE DOIT D'APPUYER LE GOUVERNEMENT

M. N. C. TCHEIDSE, PRESIDENT DU CONSEIL DES OUVRIERS ET SOLDATS, DECLARE A LA CONFERENCE DE MOSCOU QUE LE GOUVERNEMENT A BESOIN DE L'APPUI DE LA RUSSIE REVOLUTIONNAIRE.

(Cable de la Presse Associée)

Moscou, 28 — V. C. Tchaidse, président du conseil des ouvriers et des soldats, qui a été reçu avec de frénétiques applaudissements par la gauche et avec des cris de "Longue vie au leader de la révolution russe", fut une déclaration montrant que seul un appui actif de la démocratie révolutionnaire, rendrait possible la régénération de l'armée, du pays et du salut de la Russie. "La démocratie, dit-il, ne peut pas être détachée d'un pays révolutionnaire, et rien, excepté un pouvoir, basé sur l'appui de masses innombrables de gens peut sauver le pays de sa position critique, et remporter la victoire sur nos ennemis du dehors et du dedans".

M. Tchaidse déclara que la démocratie révolutionnaire unie reconnut que les intérêts vitaux du pays et de la révolution demandaient l'application des mesures suivantes :

Premièrement : Dans le domaine des provisions de bouche, le gouvernement, poursuivant une ferme politique, maintiendrait un monopole de céréales, et une politique de prix fixes pour les produits agricoles.

Deuxièmement : Dans le domaine du commerce et de l'industrie, la défense du pays et l'approvisionnement de munitions demandent des mesures plus radicales pour la régulation du transport et une recrudescence de l'industrie productive.

Troisièmement : Les finances requièrent l'application rigoureuse de lois traitant de la taxe des revenus et des profits de guerre à part d'autres réformes, telles que l'introduction de droits de successions et des taxes sur les articles de luxe, correspondant à leur augmentation en valeur, avec d'autres mesures fiscales.

En ce qui regarde les emprunts, le gouvernement prendrait de fortes mesures pour en porter tout le fardeau.

Quatrièmement : Les réformes agricoles devraient être introduites pour prévenir toute usurpation de terre, soit individuellement, ou par des groupes d'individus ou des sociétés.

Cinquièmement : Regardant l'organisation de l'armée, les droits respectifs et les devoirs des commandants de l'armée, les commissions et les organisations devraient être définies. Regardant la question de nationalité, le gouvernement devrait passer une loi accordant à toutes les nationalités le droit de décider de leur sort, sur entente, dans l'assemblée constituante.

M. Tchaidse, conclut par un appel pour l'appui du gouvernement provisoire, qui, dit-il, devrait être investi de pleins et complets pouvoirs.

### PEU D'ACTIVITE SUR LE FRONT FRANCO-ANGLAIS

(Cable de la Presse Associée)

London, 28 — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir : "Il est tombé aujourd'hui une violente pluie et le vent souffle parfois avec une grande force. Aucune action de l'infanterie n'eut lieu. En dépit de la pluie et du vent vigoureux nos aviateurs se tintrent en contact avec notre infanterie pendant les opérations d'hier, au nord-est d'Ypres, et ont attaqué, avec succès, les troupes et les transports ennemis avec des mitrailleuses. Toutes nos machines sont revenues."

LE COMMUNIQUE DE PARIS

Paris, 28 — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir : "A l'exception d'un combat d'artillerie assez vif sur la rive gauche de la Meuse, il n'y a rien à rapporter."

"ARMEE D'ORIENT, 27 — A l'ouest de Yvardar les patrouilles ennemies furent repoussées sur différents points du front. Une canonnade assez vive eut lieu dans le voisinage de Monastir."

LES OPERATIONS EN LUNDI

28 — (Par la "Presse Associée") — Une violente bataille a suivi l'attaque anglaise d'hier après-midi contre plusieurs positions dans le voisinage de Langemarck et suivant les derniers rapports, les Anglais ont légèrement avancé leur ligne sur un front étroit au sud-est de cette place. Deux contre-attaques déterminées ont été lancées par les Allemands contre les positions anglaises la nuit dernière dans le voisinage du taillis d'Iverness, mais elles ont été toutes deux repoussées.

L'artillerie ennemie a été très active dans la première partie de la nuit sur la gauche du front anglais. Les Allemands ont établi un vigoureux feu de barrage, mais il n'y a pas eu d'attaque d'infanterie.

### UN JOURNAL EN COLERE

(Cable de la Presse Associée)

Amsterdam, 28 — La colère du "Zeitung Am Mittag" de Berlin, a été élevée à un haut degré par le fait que le roi George V a conféré à M. James W. Gérard, ancien ambassadeur des Etats-Unis, en Allemagne, le titre de Chevalier Grande Croix de l'Ordre du Bain.

"Nous avons toujours su, dit ce journal, que cet ambassadeur Gérard était un représentant de l'Angleterre autant que de l'Amérique à Berlin."

### LA BELLE-FILLE DE L'HON. BELAND

St-Jean, 28.—Mlle Rosa Clarence, jeune fille de vingt-deux ans, de feu la comtesse Clarence, épouse de l'honorable H. S. Beland, médecin canadien, ancien ministre sous le gouvernement Laurier, prisonnier de guerre en Allemagne, est venue à Lacolle, comté de St-Jean, accompagnée de M. Hector Beland, de Maskinonge, qui a rendu visite à son cousin, M. Joseph Plante, de cette paroisse. Cette jeune fille distinguée, très instruite, est intéressante à entendre raconter les détails de la guerre en Belgique dont elle fut témoin. Elle passe l'été au Canada, chez le frère de l'hon. M. Beland.

### JOUISSANT DU PRIVILEGE DU 'BAILLON' LE GOUVERNEMENT VEUT EMPECHER LES LIBERAUX DE PARLER, SES PARTISANS LUI PRETENT L'APPUI DE LEURS POU-MONS POUR ETOUFFER LA VOIX DES DEFENSEURS DES DROITS DU PEUPLE.

M. MACKENZIE FAIT REMARQUER QUE LE GOUVERNEMENT NE LIMITE PAS L'APPETIT DES MILLIONNAIRES, MAIS IL EST SANS PITIE POUR SEUX QUI DENONCENT L'INIQUITE

"LE PEUPLE CANADIEN VOUE A UNE HONTE PERPETUELLE LE GROUPE DE FORBANS QUI VEULENT PASSER UNE LOI AUSSI INJUSTE ET AUSSI ANTI-NATIONALE", S'ECRIE L'HON. M. LEMIEUX, AU MILIEU DES CRIS SAUVAGES DES MINISTERIELS

(Tribune de la Presse)

Ottawa, 28. — La nouvelle que le gouverneur général a signé cet après-midi, à Toronto, le bill de la conscription est confirmée ici par les autorités. Il est étrange que le duc de Devonshire soit allé à Toronto pour signer le bill de la conscription. Plutôt c'est le bill qui est allé trouver le gouverneur-général. Dans tous les cas, le gouvernement ne pouvait choisir un meilleur endroit que Toronto la sectaire pour signer ce bill infâme.

Le bill a été signé à six heures cet après-midi, afin que le juge Duff puisse demain après-midi sanctionner officiellement le bill.

Demain matin, le conseil du ministre de la Justice se réunira pour aviser aux moyens d'appliquer immédiatement le bill.

On ne pense pas que l'appel de la première classe soit fait avant une dizaine de jours.

La Chambre se remet dès le commencement de la séance, à l'étude du bill du Canadien Nord.

Sir Thomas White propose que l'on adopte définitivement les clauses 1, 2, 3 avant d'aborder tout autre travail. Comme l'opposition s'y oppose, on prend le vote qui donne comme résultat 52 en faveur du gouvernement et 25 contre.

M. Bouley vote avec le gouvernement, M. Gurnie vote avec son parti et M. R. Turritt contre.

L'HON. M. BUREAU.

M. BUREAU, de Trois-Rivières, déclare que le gouvernement a assuré en présentant le bill du Canadien Nord, que les députés auraient la faculté de prendre tout le temps voulu pour discuter cette question.

Le gouvernement avait en outre promis que tous les renseignements et les éclaircissements nécessaires seraient donnés. Or rien n'a été donné et l'on veut empêcher les députés de parler.

La Chambre va voter sur le bill et adopter sans que l'on sache ce que nous achetons, ce que nous allons payer et la valeur des propriétés que le gouvernement veut nationaliser.

Qu'est-ce que la compagnie de Canadien Nord? Sont-ce les intérêts que représente le ministre des Finances. Pour ce qui est des terres du lac St-Jean auxquelles on a souvent fait allusion pendant ce débat pas un pouce n'en appartient au Canadien Nord, à l'heure actuelle. Et il en est ainsi des autres terres du Canadien Nord, les propriétés de cette compagnie ne valent pas cher.

Les députés sont appelés à se prononcer sur cette grave question de l'achat du Canadien Nord. Il aurait fallu que le ministre des Finances fasse un inventaire des propriétés, terres, matériel, qui forment l'actif de la compagnie, et nomme des experts pour évaluer la valeur de cette compagnie. Le gouvernement ne rend pas justice aux députés et aux peuples en refusant de donner ces renseignements et d'éclairer les députés qui doivent donner un vote sur cette question.

M. Jacques Bureau, parle ensuite du rapport Drayton-Aekworth. Le gouvernement a accepté les conclu-

sions de ce rapport parce qu'elles faisaient son affaire, aujourd'hui le gouvernement accepte un rapport s'il lui fait plaisir, sinon, il le rejette.

Lequel nom le parlement est-il appelé aujourd'hui, à décider de la transaction du Canadien Nord. Le gouvernement ne fera pas croire à des hommes sensés que aucune correspondance n'a été échangée entre les propriétaires de la compagnie et le gouvernement ou le ministre des Finances, si le gouvernement s'est lancé dans cette affaire sur de simples déclarations de MM. MacKenzie et Mann, il est criminellement coupable.

Le député de Trois-Rivières rappelle l'emprunt négocié en 1914 par le Canadien Nord. Alors le ministre des Finances a déclaré que au montant d'actions représentant \$40,000,000 seraient déposés au trésor du Canadien Nord, le gouvernement devait donner des renseignements qui devaient protéger les intérêts du gouvernement.

Or, les actions en "fiducie" sont sorties du trésor du Canadien Nord pour être données en garantie à d'autres créanciers. Le gouvernement a fait preuve là d'une impardonnable insouciance.

Le ministre des Finances a déclaré hier soir qu'il était rumeur sur la rue que l'opposition voulait faire de l'obstruction.

Quelles sont les rumeurs sur la rue. C'est que le gouvernement s'apprête à opérer un vol infâme, à extorquer au peuple canadien 600 millions au moins.

Nous n'avons pas d'objection à ce que le gouvernement achète le Canadien Nord, mais nous nous objectons à ce qu'il le fasse sans au préalable nous donner les renseignements nécessaires qui ont été refusés. Si l'on veut passer une loi inique, qu'au moment l'on donne les raisons. A ce moment, M. Rainville rappelle à M. Bureau qu'il a atteint les vingt minutes réglementaires.

M. Rainville lui accorde encore quelques minutes. M. Bureau dit qu'il se servira de ces quelques minutes pour protester une dernière fois contre l'iniquité enérée par le gouvernement sous le drapeau anglais qui pose

tant est l'emblème de toutes les libertés.

M. ETHIER

M. Ethier, des Deux-Montagnes, déclare qu'il veut protester contre ce bill avec toute l'énergie dont il est capable.

Il rappelle que le gouvernement a déjà fait passer deux lois iniques, le bill de la conscription et celui du vote des soldats.

M. Ethier rappelle le manifeste lu par M. Graham, de financiers de Montréal, qui mettent en garde le gouvernement contre la loi inique que l'on veut faire passer de force.

Pourquoi a été présentée cette loi? Pour tirer du pétrin des hommes qui ont manipulé malhonnêtement des millions. C'est pour sauver de la banqueroute la banque Canadienne du Commerce.

M. Ethier cite aussi une lettre de financiers de Toronto qui protestent contre l'achat du Canadien Nord.

### LE PRESIDENT WILSON REJETTE LES PROPOSITIONS DU PAPE

DANS UNE LONGUE NOTE, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE VOISINE DIT QUE LES ALLIES NE PEUVENT NEGOCIER AVEC LE GOUVERNEMENT AUTOCRATIQUE DE L'ALLEMAGNE.

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 28 — Le rejet de la note pacifique du pape par le président Wilson restera sans contredit le fait saillant de la guerre. De plus, on indique que les Alliés de l'Entente ont virtuellement choisis le président Wilson comme leur porte-parole devant le monde.

La note constitue l'apogée de la remarquable série de documents d'Etat où le président Wilson a défendu la cause démocratique mondiale contre l'autocratie dans la haute cour de l'opinion publique, et acceptée de plus en plus par les peuples alliés, comme exprimant leur idéal.

Il semble qu'il n'y ait aucun doute que les Etats-Unis furent choisis pour répondre devant le monde, avant toutes les autres nations. Il n'est pas certain si les nations de l'Entente enverront une réponse personnelle. On considère comme probable qu'ils adopteront dans une large mesure la déclaration du président et enverront leurs notes d'endossement.

Le teneur générale de la réponse du président était attendue partout, mais il n'y avait aucun avis de termes puissants qu'il pourrait avoir employés pour dire que le monde ne peut pas avoir foi dans le gouvernement autocrate de l'Allemagne.

Les étudiants de la diplomatie voient dans sa dénonciation de l'autocratie militaire un nouvel appel au peuple allemand poussé à la guerre pour chasser leurs maîtres militaires et joindre la démocratie à un gouvernement fait pour traiter avec le reste du monde.

Le trait de la réponse qui est certain de fixer l'opinion publique est la froide détermination de ne pas permettre même que le sujet des négociations de paix ne soit pas divulgué aussi longtemps que les forces malhonnêtes et dominantes de l'autocratie et du militarisme contrôleront les puissances centrales. Il n'est pas même nécessaire de lire entre les lignes de la réponse du président pour voir clairement le but inflexible évident.

C'est pour cette raison que le président n'est pas pour entrer dans aucune discussion de paix détaillée par le pape Benoît, quoique la note du pape fut alléchante, en ceci que le pontife adoptait quelques-uns des principes énoncés par le président Wilson lui-même dans ses déclarations antérieures. D'un autre côté on ne cherche pas à éviter la responsabilité d'exprimer une opinion sur laquelle la paix future serait basée parce que la réponse du président Wilson dans ses derniers paragraphes déclare de nouveau pourquoi l'Amérique est entrée dans la grande guerre.

La différence radicale qui semble exister entre le pape et le président touche cette vraie question d'une paix stable et durable. La réponse, signée du secrétaire d'Etat Lansing, quoique la note papale fut adressée aux chefs des nations.

### LA REPOSE DU PRESIDENT WILSON.

Washington, 28 — Le président a rejeté les propositions de paix du pape.

Dans une note envoyée hier soir, et rendue publique ici ce soir, le président dit que tandis que chaque cœur qui n'est pas aveuglé et endurci par la terrible guerre, doit être touché par l'émouvant appel de Sa Sainteté, ce serait folie de prendre le sentier de la paix, dit-il, si réellement il ne conduit au but proposé.

Traité avec une puissance telle que les gouvernements de la Germanie sur le plan du pape Benoît XV, déclara le président, entraînerait une récupération des forces et un répétition de la domination de cette puissance sur le monde, maintenant maîtrisée, mais non défaite après avoir inondé un continent avec le sang des femmes et des enfants innocents, et des pauvres infirmes et aussi des soldats.

Une paix durable doit être basée sur la foi de tous les peuples et sur la justice et l'égalité et sur les droits communs de l'humanité, ajoute-t-il, et nous ne pouvons prendre le mot des gouvernements de l'Empire germanique, comme garantie de tout ce qui sera établi, à moins qu'il ne soit explicitement appuyé sur une preuve concluante de la volonté et du but du peuple allemand lui-même, que les peuples pourraient accepter avec justification.

Voici le texte de la réponse : 17 août, 1917.

A Sa Sainteté Benoît XV, Pape.

En accusant réception de la communication de Votre Sainteté, aux peuples belligérants, en date du 1er août 1917, le président des Etats-Unis me charge de transmettre la réponse suivante :

Tout cœur qui n'aura pas été aveuglé et endurci par cette terrible guerre ne peut qu'être touché de l'émuvant appel de Sa Sainteté, le Pape; ne peut qu'apprécier la dignité et la puissance des motifs humains et généreux qui l'ont inspiré et doit désirer ardemment que nous puissions suivre la voie vers la paix qu'il nous indique avec tant de persuasion.

Mais ce serait folie de la suivre si elle ne doit pas, en fait, nous conduire

au but qu'il propose. Notre réponse doit être appuyée sur la froide logique des faits et ne pas s'en écarter.

Ce n'est pas une simple suspension d'armes qu'il désire, c'est une paix stable et durable. Il ne faut pas que la présente agonie se répète et ce doit être notre plus sérieuse considération que de nous en préserver.

Sa Sainteté, en somme, propose que nous revenions au "Statu quo ante bellum", puis qu'il y ait alors un pardon général, un désarmement général et un concert des nations, basé sur l'acceptation du principe de l'arbitrage. Que, par le même concert soit établie la liberté des mers; que les réclamations territoriales de la France et de l'Italie, les problèmes ardues des Etats-Unis, des Balkans et la restitution de la Pologne, soient laissés à tels ajustements que pourra rendre possible le nouveau tempérament de conciliation créé par cette paix, tout en tenant un juste compte des aspirations des peuples dont la fortune politique et les affiliations en feront le sujet.

Il est manifeste qu'aucune partie de ce programme ne peut être exécutée avec succès à moins que le rétablissement du "Statu quo ante" n'en fournisse une base ferme et adéquate. L'objet de cette guerre est de délivrer les peuples du globe de la menace et de la puissance actuelles d'un gigantesque établissement militaire dirigé par un gouvernement irresponsable qui, après avoir secrètement fait le projet de dominer le monde, s'est voué à l'exécution de ce projet, sans tenir aucun compte ni des obligations sacrées des traités, ni des pratiques séculaires ou des principes si longtemps reconnus du droit et de l'honneur internationaux; qui a choisi son moment pour la guerre; et assés son coup soudainement et avec férocité; n'a été arrêté par aucune barrière, soit de droit, soit de pitié; a baigné tout un continent dans le sang, non pas dans le sang des soldats seulement, mais aussi dans le sang innocent des femmes et des enfants, des faibles et des pauvres; et qui, maintenant est arrêté, mais non vaincu, l'ennemi des quatre cinquièmes du monde.

Mais ce serait folie de la suivre si elle ne doit pas, en fait, nous conduire

(A suivre à la page 7)

# C'EST BIEN SUR LE VOTE DES SOLDATS QUE LE GOUVERNEMENT COMPTE POUR REPRENDRE LE POUVOIR

ON LE VOIT A LA FAÇON DONT EST PREPARE LE PROJET DE LOI ACCORDANT LE SUFFRAGE ET SURTOUT A LA FAÇON DONT LE GOUVERNEMENT S'Y PREND POUR BIEN SE PROTEGER

PAR EXEMPLE LE MINISTRE DE LA JUSTICE S'OPPOSE A CE QUE LE PRESIDENT DE L'ELECTION SOIT ACCOMPAGNE DE SCRUTATEURS DES DEUX PARTIS, PRETENDANT QUE ÇA VA COUTER TROP CHER

MAIS M. CARVELL LUI FAIT REMARQUER QUE LE GOUVERNEMENT NE REGARDE PAS A LA DEPENSE POUR SOIGNER SON ELECTION

DES QUESTIONS INTERESSANTES AU GOUVERNEMENT A PROPOS DE M. PERLEY ET DU CABINET DE COALITION

(Tribune de la presse)

Ottawa, 22. — Le débat s'est continué aujourd'hui sur la question du vote des soldats. M. Carvell de Carleton, qui vient de se rendre célèbre par les découvertes sensationnelles qu'il vient de faire au sujet de transactions malhonnêtes opérées par l'ancien gouvernement de Nouveau-Brunswick a mené l'attaque. Il est évident que le Ministre de la Justice ni les membres de la droite n'ont le député de Carleton en odeur de sainteté, mais les conservateurs qui pourront intimider M. Carvell ne sont pas encore nés.

L'honorable Rodolphe Lemieux a demandé au commencement de la séance si le gouvernement était informé que Sir George Perley allait revenir au Canada. Sir George Foster a répondu que le gouvernement n'avait pas entendu parler de cela.

Sur le même propos, le sénateur Cloran posera demain (jeudi), les questions suivantes : (1)—Est-ce que le gouvernement a reçu des informations officielles ou autres sur les récents actes officiels de l'honorable Sir George Perley, haut-commissaire à Londres et ministre de la milice en Angleterre ?

(2)—Est-ce que le gouvernement est informé, de façon officielle ou autre du retour actuel ou prochain au Canada de Sir George Perley ? (3)—Si le gouvernement a des informations, peut-il dire qu'elles sont les causes et les raisons de ce retour inattendu du haut-commissaire à Londres et du ministre de la Milice d'outre-mer en Angleterre ?

Comme le sénateur Cloran est curieux, il posera en outre les questions suivantes : "Est-ce que le premier ministre du Canada se propose de substituer au gouvernement conservateur actuel, un gouvernement de coalition, d'union ou de toute autre forme ?

"Si oui, est-ce que le premier ministre a l'intention de réaliser son projet sous un gouvernement et dans une Chambre des Communes aux dernières heures de leur existence constitutionnelle avant une consultation générale de l'électorat du peuple ?

Les dernières nouvelles ne sont pas brillantes en faveur d'un gouvernement national, serait-ce qui pourrait être la réponse la plus franche à M. Cloran. En effet, la réunion des partisans "win-the-war", n'a donné aucun résultat satisfaisant pour M. Borden.

Sir Sam Hughes a demandé de nouveau quand serait déposée sur la table de la Chambre la réponse du Dr Bruce au Dr Bapstie.

Sir George Foster répond que le rapport doit encore être entre les mains de Sir George Perley. Il demandera de plus amples informations au premier ministre.

L'honorable Rodolphe Lemieux demande le rapport concernant le montant dépensé pour la construction des terminus du Mont-Royal à Montréal. Ces chiffres ont une grande importance pour la discussion de l'achat du Canadien-Nord. Le ministre des Finances déclare que le rapport n'est pas encore prêt et qu'il le déposera le plus tôt possible.

M. Knowles demande quand le ministre du Commerce fera son rapport sur la situation du charbon. Sir George donne le détail de ce que peuvent produire les mines de l'Ouest et le montant du charbon qu'il faudra importer. Le ministre du commerce déclare que le contrôleur du charbon pour le transport du charbon dans les différentes provinces doit surmonter les immenses difficultés de transport par chemins de fer et par navires.

Le ministre de la Marine et des Pêcheries dit que toutes les mesures ont été prises pour le transport du charbon de New-York à Halifax.

M. Devlin demande de quel droit le gouvernement a nommé un M. Plaxton à la tête de l'organisation des tribunaux d'exception, avant même que la loi soit sanctionnée ? M. Devlin demande également au ministre de la Justice quand la loi du service militaire sera sanctionnée.

L'orateur rappelle alors M. Davlin à l'ordre parce qu'il demande au ministre de la Justice des questions qui ne sont pas de son ressort. La Chambre se remet à l'étude des clauses du bill donnant le droit de vote à tous les militaires.

Une longue discussion est conduite par M. Carvell sur la clause suivante : "Dans tous les cas où, pour quel-

que raison que ce soit, il est probable qu'un électeur militaire ne pourra voter plus tard, si l'on ne prend pas son vote immédiatement l'officier président adjoint peut recevoir tel vote autre qu'à un bureau de scrutin régulièrement tenu."

M. Carvell rappelle au ministre de la Justice qu'une élection est toujours injuste et partiale, en dépit de toute la bonne volonté que mettent les gouvernements à faire des lois électorales basées sur des principes d'équité. La loi qui est présentée en ce moment à la chambre ne contient pas assez de garanties et la clause précise pêche gravement contre les principes d'honnêteté. Par cette clause, tout soldat pourra voter sans avis ni sans témoin. Des méthodes équitables doivent être employées en toutes occasions et sur tous les points de la loi afin d'éviter des chicanes désastreuses et injustes.

Le ministre de la Justice fait remarquer que cette clause ne s'applique qu'aux soldats qui sont en France en service commandé. Un soldat a retardé de voter, par exemple, et il s'en va dans les tranchées pour plusieurs semaines. Il faut lui donner l'occasion de voter, par conséquent il pourra remettre son bulletin à l'importe quel officier ou sous-officier président, qu'il se trouvera. Cette clause est insérée dans la loi pour permettre aux soldats blessés de voter.

M. MacDonald trouve étrange que la loi ne stipule pas que la clause ne s'applique qu'en France. Pourquoi la faire générale. Que se passera-t-elle en Angleterre et au Canada ?

M. Carvell dit que si cette clause est inutile en Angleterre et au Canada il faut éliminer ces deux pays par des termes explicites. Le député de Carleton demande ensuite que "il soit expressément inclus dans la loi qu'un officier président adjoint soit accompagné de scrutateurs des deux partis."

Le ministre de la Justice s'objecte à cela parce que ce serait de nouvelles dépenses, et le coût d'une élection générale est déjà assez élevé surtout quand il faut ramasser le vote des soldats, en France et en Angleterre.

M. Carvell s'étonne que le ministre de la Justice s'inquiète des dépenses que l'application de cette suggestion entraînerait, d'ailleurs ces dépenses seraient minimes. Le gouvernement fait des dépenses inutiles bien plus fortes, par exemple, celles pour le maintien de l'état-major canadien d'Halifax, dépenses qui pourraient être coupées d'au moins \$700,000. Et ensuite combien d'argent le gouvernement ne dépensera pas en France et en Angleterre pour soigner son élection.

M. Carvell admet qu'il en coûtera un peu plus cher, mais au moins, tout officier président adjoint sera accompagné de scrutateurs, et nul vote ne sera donné sans témoin. La garantie de votes donnés honnêtement vaudrait quelques dépenses de surplus. M. Carvell insiste donc sur la demande et dit que le ministre doit y accéder s'il veut que l'élection soit juste et honnête. La suggestion est des plus simples. Et le ministre accède à ses désirs, tout le monde sera satisfait.

Le ministre de la Justice assure que le gouvernement a fait un bill absolument honnête. Que M. Carvell soit satisfait, il y aura abondance de scrutateurs qui vérifieront les votes donnés sans témoins.

M. Carvell tient à son point et demande que le gouvernement retire la clause contestée ou lui apporte un amendement demandé.

L'armée est sous le contrôle du gouvernement, déclare M. Carvell, le gouvernement a donc toutes les facilités voulues pour influencer les soldats.

M. Burnham blâme M. Carvell et les autres députés de l'opposition de jeter des soupçons sur l'honnêteté du gouvernement.

M. Carvell n'en réplique pas moins que la clause constitue un non-sens. Les soldats sont des hommes comme les autres et il faut les traiter comme le commun des mortels. A ce moment M. Edwards tente une interpellation mais M. Carvell répond qu'il ne s'abaissera pas à répondre au député de Frontenac. "Cet homme est au-dessous de mon mépris", dit-il, "depuis deux ans je n'ai rien eu à faire avec cet homme, et je ne commencerai pas aujourd'hui."

M. Carvell continue la discussion, et dit qu'en soulevant des objections légitimes, il veut faire prouver par le ministre de la Justice lui-même, que la loi est juste envers les soldats et envers le peuple du Canada.

M. Carvell tient à voir disparaître la clause en question, parce qu'elle n'a pas de raison d'être. Les soldats pourront tous se rendre aux bureaux de vote, car ils ont de temps en temps des congés et reviennent des tranchées et ont 28 jours pour voter. Le ministre de la Justice renvoie à plus tard le règlement de cette question.

M. Carvell demande ensuite que le gouvernement change certaines clauses du paragraphe indiquant la manière de voter afin que le vote des soldats soit rendu encore plus secret. Les soldats devraient se présenter devant les officiers président qui ordinairement seront des officiers. Le ministre de la Justice fait des concessions à M. Carvell sur ce point.

Les vers rendent l'enfant maussade et lui volent son sommeil, qui est sa vie. L'exterminateur des Vers de la Merne Graves débarrassera l'estomac et les intestins et rendra la santé. 23-1-g

## Sir Allen Aylesworth se prononce ouvertement contre la mise en force de la Conscription

L'EMINENT AVOCAT DE TORONTO DECLARE HIER DANS UNE ASSEMBLEE, A TORONTO, QUE LA CONSCRIPTION NE DONNERA PAS LES RESULTATS ATTENDUS ET QU'IL VALAIT MIEUX S'EN TENIR AU SYSTEME DE VOLONTARIAT AUQUEL ON N'A PAS DONNE FAIR PLAY DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA GUERRE

PAS DE CONSCRIPTION SANS L'ASSENTIMENT DU PEUPLE

CETTE LOI NE PEUT ETRE MISE EN VIGUEUR SANS QUE LE PEUPLE DU DOMINION AIT ETE CONSULTE PAR VOIE D'ELECTIONS GENERALES. — LES LIBERAUX DE TORONTO SONT INDIGNES DE L'ATTITUDE DU "GLOBE" QUI DOIT SA PROSPERITE AU PARTI LIBERAL ET ILS VEULENT FONDER UN NOUVEAU JOURNAL

(Dépêche au "Canada")

Toronto, 27. — Le conseil libéral central s'est réuni ici ce soir au Forum Hall. Ce conseil qui englobe toute la ville, avait la même attitude que les autres assemblées moins importantes. Il ne veut pas de la conscription parce qu'elle ne peut obtenir les renforts désirés pour notre armée au front. Les orateurs qui ont porté la parole déclarèrent qu'on n'a jamais accordé fair play à l'enrôlement volontaire. Le conseil s'est déclaré en faveur de Laurier et il l'appuiera. Sir Allen Aylesworth s'est prononcé contre la conscription. Elle n'est pas nécessaire, dit-il. Il ne croit pas qu'elle puisse fournir les renforts nécessaires à notre armée, et elle ne peut être mise en force sans l'assentiment du peuple.

"Une élection générale ne peut être évitée. Avant la fin de l'année, chaque voteur de Toronto aura à se prononcer sur cette question de la conscription. Pour moi, parce que je suis de tout coeur dans la guerre, je ne crois pas que la conscription donne au Canada les résultats que je voudrais. Ce serait une mauvaise chose. Alors, mon chemin est de suivre Sir Wilfrid Laurier. Si le recrutement volontaire ne donne pas les résultats attendus, nous avons l'acte de la Milice qui est de beaucoup meilleur que la nouvelle loi, laquelle est destinée à un fiasco inévitable si jamais elle est mise en vigueur."

Cinq cents libéraux environ, représentant la vraie attitude des libéraux de Toronto, relativement à la conscription, ne sont pas tombés dans le piège conservateur.

Il est sans doute remarquable de voir que l'attitude cachée des libéraux de Toronto n'ait pas été divulguée plus tôt qu'elle ne l'a été. Hier, dans une entrevue privée avec un libéral qui, depuis plusieurs années, a assisté à toutes les assemblées de partis, tenues ici, le libéral a déclaré qu'il était positivement certain que les libéraux de l'Ontario étaient coeur et âme avec Sir Wilfrid Laurier. Des centaines de lettres ont été envoyées au "Globe", par des lecteurs de ce journal, disant-ils, dans lesquelles ceux-ci protestaient contre l'attitude de ce journal, attitude si hostile au parti qui l'a fait ce qu'il est aujourd'hui. Quelques-unes de ces lettres ont été publiées. L'animosité est si grande contre le baillonnement de la presse, qu'il n'est pas impossible que l'on fonde un journal à Toronto avec des idées vraiment libérales.

Récemment les libéraux ont demandé à Sir Thomas White de venir leur expliquer dans une assemblée au Massey Hall, la question du Canadien-Nord, mais Sir Thomas White a répondu qu'il ne jugeait pas nécessaire de tenir une discussion publique sur cette question. Cela a indigné les libéraux envers les conservateurs et l'on ne peut mettre leur attitude en doute maintenant.

### SA SAINTETE ET LA LIBERTE DES MERS

BENOIT XV PENSE COMME M. WILSON SUR CE SUJET.

Rome, 23. — Hier, le pape a reçu séparément les ministres anglais et belge accrédités auprès du Vatican. Ils l'ont interrogé sur le sens de l'allusion qu'il a faite à la liberté des mers, dans son message sur la paix. Sa Sainteté a répondu qu'elle donne à cette condition la même signification que lui donnait le président Wilson, dans sa note, laissant ample liberté aux belligérants de s'entendre sur les détails, dans les discussions futures.

Hier, l'Allemagne a accusé réception de la note, promettant de l'attitude avec un intérêt et un soin bienveillants et d'y répondre après s'être entendue avec ses alliés.

### A LA RECHERCHE DE NAVIRES

LE DIRECTEUR DE LA COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE ARRIVE AUX ETATS-UNIS.

Un port de l'Atlantique, 24. — M. Gaston de Pellierin de la Touche, directeur de la Compagnie générale transatlantique, est arrivé aux Etats-Unis, à bord d'un paquebot français. Il y vient à titre de délégué d'un groupe de constructeurs maritimes français dans le but de chercher aux Etats-Unis des navires à acheter. Parmi les passagers du même paquebot se trouvaient : M. Henry Franklin-Bouillon, président du parlement interallié; le prince Poniatowski et deux autres membres de la mission polonaise; plusieurs officiers français envoyés aux Etats-Unis pour coopérer à l'instruction des troupes américaines.

### LA PROPAGANDE BOCHE AU MEXIQUE

UNE PARTIE DE LA POPULATION SE LAISSE INFLUENCER.

Mexico, 23. — Des amis de l'Allemagne, dans les journaux de Mexico, font de la propagande hostile contre les Etats-Unis. Jusqu'à présent leurs efforts ont été vains vis-à-vis de la classe intellectuelle et éduquée.

Il y a tout lieu de croire que cette propagande ne produit aucun effet sur les hommes éminents du service public, ceux faisant partie du gouvernement, ou les officiers principaux de l'armée, mais il semble certain que cette campagne malsaine a exercé une certaine influence sur les Mexicains peu instruits.

### L'AFFAIRE ALMEREYDA

LES MEDECINS LEGISTES CONCLUENT AU SUICIDE.

Paris, 24. — Suivant le rapport de trois médecins experts légaux remis hier au ministre de la justice, Velliquet Almeréyda, éditeur du "Bonnet Rouge", qui avait été arrêté sur une accusation de sédition, s'est suicidé. L'enquête ordonnée par M. Viviani démontre qu'Almeréyda a tenté de se suicider à trois reprises différentes.

Le chef des gardes de la prison a été rétrogradé et déplacé et deux de ses assistants ont été également déplacés pour avoir laissé au prisonnier ses lacets de chaussures dans la cellule contrairement aux règlements de la prison.

Le docteur de la prison a été mis à la disposition des autorités militaires pour avoir fait un faux rapport et le docteur en chef de la prison a été destitué pour avoir accepté le rapport de son subordonné sans en vérifier les conclusions.

## CE QUE LE FEU DU PARLEMENT A COUTE A MM. SEVIGNY ET BOULAY

LE DEPUTE DE RIMOUSKI RECLAME UNE PAIRE DE MITAINES ET UNE PAIRE DE LUNETTES. — M. SEVIGNY VEUT SE FAIRE REMBOURSER CE QU'IL A PAYE EN NETTOYAGE ET DU VIN QU'IL AVAIT DANS SES VOUTES.

(Tribune de la Presse)

Ottawa, 22. — Au commencement de la séance d'aujourd'hui on a remis à M. Roche Lanctôt le rapport détaillé des pertes subies par les députés ou autres lors de l'incendie de l'édifice du parlement. Le total des réclamations se chiffre dans les \$7,500 environ, réparties en 35 réclamations allant de \$10 à \$1,719. La plupart des réclamations en question sont assez raisonnables, mais nous croyons devoir intéresser nos lecteurs en leur donnant quelques détails sur les sommes réclamées par l'hon. Albert Sévigny et M. Boulay, député de Rimouski, qui demandent respectivement des indemnités de \$1,040 et de \$1,719. Ce sont les deux seules réclamations quelques peu élevées que nous trouvons, excepté celle du gardien du Sénat, M. Carleton, lequel a perdu tout son avoir ou presque et qui ne réclame que la somme de \$782 et celle de M. C. George, le restaurateur qui fait une réclamation au montant de \$1,198. Voici en détail la réclamation de M. Boulay :—

- Rasoir Gillett et accessoires, \$7.00 ;
- Paire de mitaines, \$1.00 ;
- Un livre de droit paroissial, \$5.00 ;
- 4 livres de lecture à 75 sous, \$3.00 ;
- 2 actes notariés et enregistrés, \$10.00 ;
- Une paire de lunettes, \$3.00 ;
- Documents littéraires et travaux compilés depuis quatre ans, \$100.00 ;
- Billet promissoire du \$30.00 ;
- Billet promissoire du \$360 ;
- Livre de comptes d'us environ \$700 ;
- Billet promissoire du \$500 ;
- Donnant un grand total de \$1,719.

Voici maintenant quelques détails sur celle de M. Sévigny :—  
Nettoyage de certains effets à la buanderie Baker, Ottawa, \$40.00 ;  
Nettoyage d'un paletot chez P. A. Allain de Québec, \$40.00 ;  
Vins dans les voutes, \$75.00 ;  
Bijoux, \$154 ;  
Un costume pour dame, \$75.00 ;  
Deux toilettes de bal, \$80.00 et \$60.00 ;  
Robes et autres vêtements de dame ainsi que chaussures et chapeaux \$182 ;  
Livres dans le bureau de M. Sévigny, \$25.00 ;  
Chaises et carrosses pour bébé, etc., \$50.00 ;  
Jouets appartenant à Mlle Madeleine Sévigny, \$50.00 ;  
Glacière, \$9.00 ;  
Accessoires électriques, \$10.00 ;  
Garde-robe de Mlle Madeleine Sévigny, \$100 ;  
Garde-robe de Mlle Françoise, \$90.00 ;  
Donnant un total de \$1,040.

## REMARQUABLE ELOGE DE NOS TROUPES PAR LE PETIT PARISIEN

LE GRAND JOURNAL DE PARIS PAIE UN CHALEUREUX TRIBUT D'ADMIRATION A NOS TROUPES POUR LEURS RECENTS SUCCES. — UNE APPRECIATION DE LA VALEUR DES CANADIENS PAR UN OFFICIER. — L'EFFORT ANGLAIS.

(Câble de la Presse Associée)

Paris, 24. — (Par l'entremise de l'agence Reuter d'Ottawa) — Les journaux de la capitale française ne tarissent pas d'éloges sur le magnifique travail des troupes canadiennes. Le "Petit Parisien" dit : "Si l'on savait la misère humaine, l'abnégation et l'esprit de sacrifice déployés dans ces 1,300 mètres de tranchées récemment conquises par les Canadiens dans ce coin de l'enfer, où chaque soldat allemand a combattu comme un bête fauve, le peuple serait touché et tressaillerait de joie. Voici l'appréciation qu'a faite des Canadiens un de nos officiers : "Je n'ai vu qu'une seule fois des allemands massés sur le front de l'Yser, son langage, comparé aux haies de 1914."

Le correspondant du "Petit Parisien" fait remarquer qu'il est notoire que tous les prisonniers, même les officiers, disent que la guerre est près de sa fin parce que l'Allemagne est à bout de ressources.

Le correspondant de l'"Echo de Paris" écrit : "La chanson de haine du kaiser contre la Grande-Bretagne s'est élevée à une note qui n'est pas loin de la comédie. Dans son discours fait aux troupes allemandes massées sur le front de l'Yser, son langage, comparé aux baragouins débordants d'orgueil prononcés auparavant dans les Flandres, témoigne d'un remarquable retour à la raison. Il n'est plus question de mettre l'Angleterre aux genoux de l'Allemagne et demandant la paix, mais il ne parle plus maintenant que de faire aussi bien qu'elle, et même mieux si possible. Cet aveu du kaiser démontre bien l'étendue du splendide effort déployé par les Anglais illustres par leur supériorité dans les airs, sur mer et sur terre. "Nous pouvons être certains qu'avant longtemps, les troupes allemandes sauront bien montrer au kaiser combien elles méritent cet hymne exceptionnel de haine chanté contre eux."

### LA CONFERENCE DE MOSCOU

Moscou, 24. — L'assemblée de la conférence d'Etat qui doit avoir lieu du 25 au 27 août, en vue de considérer la situation politique et les mesures à prendre pour le nouveau gouvernement national, sera tenue ici dans le grand théâtre d'Etat. Le public ne sera pas admis, mais des places ont été réservées pour les membres du corps diplomatique.

Le premier ministre Kerensky, qui présidera, lira, à l'ouverture de la séance du 25 août, un rapport sur la situation politique et sur la vie économique du pays. Le second jour sera consacré au discours des représentants des divers groupes politiques. Quinze cents invitations ont été envoyées.

### 6,627 MARINS ONT PERDU LA VIE

Londres, 24. — Depuis le début des hostilités, 6,627 marins et officiers de la marine marchande anglaise, abstraction faite de ceux qui sont à la solde de l'ennemi, ont perdu la vie, suivant une déclaration faite à la Chambre, cet après-midi, par sir Albert Stanley, président du "Board of Trade".

Lord Cecil a déclaré qu'en principe le gouvernement anglais est d'opinion que les marines marchandes neutres qui ont continuellement aidé aux ennemis de la Grande-Bretagne devraient être mises sur le même pied que les navires ennemis, après la guerre, et traitées de la même façon.

On considérera certainement, a ajouté le ministre, que les vaisseaux restant au port par suite des menaces du gouvernement allemand aideraient l'ennemi à atteindre ses objectifs.

### L'ECHANGE DES PRISONNIERS

UNE SERIEUSE DIFFICULTE SURGIT ENTRE LONDRES ET BERLIN

Londres, 24. — Il pourrait arriver que l'échange des prisonniers de guerre entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne cesserait, par suite d'un différend entre ces deux pays au sujet du port d'embarquement des prisonniers. Les Allemands insistent pour que ce soit Southwold, les Anglais pour que ce soit Hull.

Lord Newson a déclaré à la Chambre des Lords que la raison de l'attitude allemande était le désir de tenir haut sa prétention que Southwold est le seul port ouvert au trafic.

### SOLDAT FRANCAIS CONDAMNE A MORT

Paris, 24. — Un conseil de guerre siégeant à Nantes, vient de condamner à mort un soldat du nom de Jean Legouale, qui avait frappé un officier et des gardarmes avec une couronne de cuir, alors que ceux-ci s'efforçaient d'empêcher le soldat de lancer des crics révolutionnaires pendant que le train passait à une gare.

Cette décision met en évidence la sévérité des lois militaires françaises.

Les cors blessent le pied et font que vous éprouvez des tortures à marcher; cependant un soulagement sur "L'Anti-Cor d'Holloway" est la sortie de tous. 23-1-g

### COMMENT LES SOLDATS VOTERONT

1 Je vote pour le candidat

2 Je vote pour le Gouvernement

3 Je vote pour l'Opposition

4 Je vote pour le candidat indépendant

Fac-similé du bulletin de vote dont se servira le gouvernement pour recueillir le vote des soldats au front, aux prochaines élections. Le votant fera une croix (X) dans l'espace blanc contenant le nom du parti pour lequel il veut voter, ou si le votant désire voter pour une personne en particulier, il écrira le nom de cette personne dans le premier espace.



# Le Canada

Montréal, Jeudi, 30 août 1917.

## Laurier et Gouin

LE CHEF DE LA PROVINCE DE QUEBEC ET LE CHEF DU PARTI LIBERAL.

Dans la crise grave que traverse la province de Québec et la nationalité canadienne-française, il nous est consolant de constater une fois de plus — ce dont nous n'avions jamais douté — que le chef politique de notre province, l'homme d'Etat à qui les électeurs viennent de rendre un si unanime témoignage de confiance, il y a quelques mois. Sir Lomer Gouin est toujours sur la brèche, prêt à nous défendre et à porter, au besoin, la guerre chez nos ennemis.

Quoique la lutte nationale qui se livre en ce moment au Canada, se tienne sur le domaine fédéral, elle s'attaque surtout à notre province comme province et il s'était à Sir Lomer Gouin, l'intègre, le sage, le prestigieux chef du gouvernement provincial, de prendre part à cette lutte.

Et il l'a fait, au banquet de M. Lévesque, avec cette éloquence solide, convaincante, d'une logique implacable et d'un entraînement irrésistible, dont il a le secret.

Il a retracé à grands traits la genèse de la situation critique actuelle: le calme et l'union des premiers mois du recrutement volontaire; l'apparition, soudaine, sans justification, d'une campagne contre notre population que l'on traitait de flanchards; la présentation sous de faux prétextes du bill de la conscription, pour créer la division dans la population du Canada; le vote de ce bill par une Chambre sans mandat, où 43 hommes ont décidé du sort de la nation canadienne.

Fièremment, il a revendiqué le patriotisme de la province de Québec, celui de nos glorieux ancêtres de 1776 et de 1812 et il a posé le principe sacré sur lequel s'appuie la résistance de notre province.

"Ce que nous voulons, a-t-il dit, c'est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple".

Le parlement actuel ne représente plus le peuple et le peuple avait droit d'exiger qu'on le consultât.

"Est-ce que jamais vous avez entendu un orateur prétendre que si la conscription était votée par un parlement régulier, la province de Québec ne l'accepterait pas?"

Voilà le principe pour lequel Sir Wilfrid Laurier a bravé les attaques de ses adversaires et risqué la désertion de quelques-uns de ses amis. Les droits du peuple ont été violés et c'est à les revendiquer que Sir Wilfrid Laurier, avec toute la province de Québec debout derrière lui, avec bon nombre d'autres provinces et de régions du Canada l'appuyant moins bruyamment, a voulu consacrer son énergie que l'âge n'a point affaibli et employer le prestige que lui donne toute une vie consacrée au service de son pays.

Cette magnifique défense de nos droits, de nos libertés, de la démocratie et de son champion, Sir Wilfrid Laurier, grandira encore, si c'est possible, la prestigieuse emprise de Sir Lomer Gouin sur l'esprit et le cœur de la population de la province de Québec.

Avec Sir Lomer Gouin à sa tête, la province de Québec promet à Sir Wilfrid Laurier, le grand Canadien, aux prochaines élections, un triomphe sans précédent dans notre histoire.

## Le bill du vote des soldats

LE GOUVERNEMENT BORDEN ESSAIE DE SE RENDRE MAÎTRE DE CE VOTE, QUOI QU'IL ARRIVE!

Il y a, dans ce bill du vote des soldats, que le gouvernement Borden veut faire adopter à la vapeur au parlement fédéral, des dispositions stupéfiantes, qui éclairent d'un jour sinistre les motifs de ses promoteurs.

Il donne le droit de vote à tous les soldats des forces canadiennes, qu'ils aient ou non l'âge de majorité; qu'ils soient ou non citoyens du Canada, et même s'ils n'ont de leur vie eu un domicile fût-ce temporaire au Canada.

Et à ceux qui, n'ayant jamais eu de domicile au Canada, ne pourront désigner la circonscription électorale où leur vote devrait compter, les officiers-rapporteurs, fonctionnaires du gouvernement fédéral, assigneront d'office une circonscription — qu'ils sauront choisir.

Voilà à quelles manoeuvres incroyables le gouvernement Borden a recours pour s'assurer le vote de tous ceux qu'il croit devoir voter en sa faveur.

D'autre part, on nous prédit, dans un autre bill, des dispositions privant du droit de vote tous les citoyens canadiens naturalisés, restés au pays, que l'on soupçonne être opposés à la conscription et au gouvernement Borden.

Jamais plus cynique tentative de saboter le suffrage des électeurs n'a été proposée dans un pays de démocratie.

Jamais plus effrontée manoeuvre n'a été aussi crûment affichée, criant à qui veut l'entendre: "Des votes pour tous nos amis; pas de votes pour nos adversaires!"

Une autre disposition du bill retarde à trente jours après le vote au Canada, l'ouverture des boîtes de scrutin où auront été recueillis les votes des soldats.

Pourquoi ce délai? Ne le comprenez-vous pas? Si le gouvernement Borden est battu au pays, il a trente jours de grâce avant que l'on puisse lui signifier officiellement son congé. Et, pendant ces trente jours, les boîtes de scrutin contenant 300,000 votes seront sous la garde d'un de ses fonctionnaires... M. Rogers a démissionné; mais, c'est sûrement lui qui a trouvé cela et il a dû, avant de partir, donner les instructions à suivre en cas de malheur!

Le vote des soldats est le dernier espoir de Sir Robert Borden et de ses amis; et ce bill a été préparé uniquement dans le but de s'assurer ce vote et, au besoin... d'en rectifier les erreurs!

Nous protestons de toute notre énergie contre toute manipulation, à la dernière heure, par un parlement dont les pouvoirs sont périmés, du mécanisme électoral au Canada.

Ce n'est pas à une Chambre qui ne représente plus le peuple à régler les formalités que le peuple aura à remplir pour voter. Une législation de ce genre ne peut être légitime que si elle émane d'une Chambre récemment élue et en contact immédiat avec le peuple. Autrement, chaque législation avant d'expirer, pourrait s'arranger pour assurer la réélection de ses membres.

Et nous protestons surtout contre cette tentative inconcevablement cynique d'escamoter le vote des soldats, et de rendre nul le vote des civils, qui sont eux aussi libres citoyens du Canada.

## Les récentes activités de Sir Clifford Sifton

LE JEU DANS LES COULISSES D'OTTAWA.

La crise effroyable qui démolit morceau par morceau le ministère Borden a fait surgir, d'un quartier d'où on ne l'attendait pas, un sauveur quasi providentiel: Sir Clifford Sifton.

Ce personnage qui fut pendant quelque temps le collègue de Sir Wilfrid Laurier à Ottawa, était sorti de la vie publique dans des circonstances qu'il est inutile de rappeler et qui font contraste avec la conduite de Sir Robert Borden à l'égard de M. Rogers.

Depuis, Sir Clifford Sifton, était resté dans la vie privée, administrant la grande fortune qu'il avait amassée, et tâchant de se faire oublier, sauf en 1911, où il se joignit, corps et âme, influence et capitaux, au fameux groupe des 18 millionnaires de Toronto qui organisèrent et financèrent la lutte contre la réciprocité, dans huit provinces, et contre la participation du Canada aux guerres de l'Empire, dans la province de Québec.

Après l'élection de 1911, il retourna dans sa retraite. Il vient d'en sortir, il y a quelques semaines, pour offrir ses services à Sir Robert Borden, désemparé et démoralisé, qui, comme l'homme qui se noie, s'accroche à tout ce qu'il peut saisir.

C'est lui qui après le refus de Sir Wilfrid Laurier de l'offre de coalition faite par Sir Robert Borden, conçut l'idée de détacher l'Ouest libéral du Grand Canadien que nous vénérons et d'amener au parti conservateur, sous prétexte d'un gouvernement national, l'apport des quatre provinces de l'Ouest.

C'est lui, qui organisa la célèbre convention de Winnipeg, qu'il croyait pouvoir dominer, grâce à l'influence de son journal, le "Manitoba Free Press", et à celle des quelques fanatiques du Manitoba, furieux contre Laurier à cause de son attitude sur la question des écoles.

Les intrigues de Sir Clifford, de M. Dafoe, du "Free Press", de MM. Norris et Hudson, furent totalement impuissantes à détacher la convention du chef libéral et ne purent empêcher les 1,200 délégués des libéraux des quatre provinces d'acclamer le nom de Laurier par une écrasante majorité;

Il n'a pas, cependant, renoncé à son rêve et il continue à travailler en sous-mains, à intriguer comme il sait le faire, pour détacher au moins quelques libéraux influents du bloc solide dont Sir Wilfrid Laurier est le centre.

C'est lui, avec M. Dafoe et M. Hudson, qui a organisé la petite convention de Winnipeg-Sud qui répudiait Laurier à cause de son attitude sur la conscription, tandis que, dans Winnipeg-Centre, une autre convention choisissait un candidat anticonscriptionniste. Il ne peut même pas réunir la masse des libéraux dans le champ même où s'exerce sa plus forte influence.

C'est lui, encore, qui a fait venir à Ottawa, la semaine dernière, le premier ministre de l'Alberta, son frère, l'honorable M. Calder, de la province de Saskatchewan, et quelques autres libéraux, à qui il a fait offrir des portefeuilles dans le ministère Borden reconstitué.

Cette réunion s'est dispersée sans conclure, nous disent les journaux conservateurs; mais on sait que la première condition posée par ses membres était la disparition de Sir Robert Borden lui-même.

Que Sir Clifford Sifton soit personnellement et politiquement intéressé à l'affaire du Canadian Northern, cela ne saurait faire l'ombre d'un doute. Que la démission de M. Rogers ait des relations intimes avec les activités de Sir Clifford Sifton, c'est, semble-t-il, très probable.

Sa présence constatée à un déjeuner politique, offert par le Gouverneur-Général, il y a quelques jours, à Sir Wilfrid Laurier, Sir Lomer Gouin et à deux ministres du gouvernement Borden, est une autre indication de la part active qu'il prend à tout ce qui se manigance à Ottawa.

Quel va être l'aboutissement final de toutes ces intrigues, de ces négociations politiques, de cette combinaison monstrueuse de la conscription avec le scandale du Canadian Northern?

Sans vouloir poser un prophète, nous avouons notre impression que le seul résultat acquis, jusqu'ici, c'est le passage dans les coulisses de M. Rogers, dont la position d'intrigant en chef est prise par Sir Clifford Sifton.

Il y a donc toute probabilité que le gouvernement qui ira devant le peuple, qui ne peut plus être un gouvernement Borden-Rogers, sera un gouvernement Borden-Sifton.

Et, à part cela, qu'y aura-t-il de changé? Rien.

### L'histoire se répète

La chute du dernier gouvernement conservateur à Ottawa, avant celui de M. Borden, fut précédée de querelles intestines — de nids de traitres — de démissions, etc. Sir George Foster était l'âme du complot contre sir Mackenzie Bowell, qu'il ne trouvait pas assez énergique... Comme l'histoire se répète!

### Les deux questions

M. Meighen a, de lui-même, mêlé la conscription à l'affaire du Canadian Northern. Pourrait-il être tout à fait franc et nous dire, exactement, si c'est la conscription qui fait passer l'affaire du Canadian Northern ou bien si c'est l'affaire du Canadian Northern qui a fait passer la conscription au parlement fédéral?

### Le Peuple

Le gouvernement ne veut pas consulter le peuple; mais s'il y est forcé, il faut que ce soit sur des listes électorales préparées et truquées par lui. C'est la négative même du principe fondamental de la démocratie: c'est une dernière tentative audacieuse pour voler le peuple de son droit le plus sacré.

### Leur Condamnation

A voir le zèle que mettent les journaux jingoes à fausement représenter la province et à défigurer les écrits les plus claires, on ne peut croire à la bonne foi de ces adversaires sans scrupule. S'ils croyaient leur cause juste, la défendraient-ils par des procédés aussi barbares?

### Le Cri

"Win-the-War!" C'est le drapeau sous lequel s'abritent hypocritement les appétits et les cupidités torys. "Win the war!" Et faisons Graham baron; enrichissons Flavell; redonnons le blason de Sifton; donnons encore des millions à Mackenzie et Mann! C'est beau le patriotisme à ce prix-là!

### Conservateurs et nationalistes

D'où venaient les fonds?

Nous avons déjà reproduit des déclarations de M. Bourassa, de M. Lavergne et du "Devoir", établissant que, dans l'élection de 1911, la campagne nationaliste a été subventionnée par le parti conservateur.

Cet aveu est répété par M. Bourassa dans l'article que publiait hier le "Devoir", où nous trouvons le paragraphe suivant:

"Tout en patageant dans cette mare fangeuse, le premier ministre a trouvé le tour de diriger ses feux de notre côté. Au grand ébahissement des spectateurs, il a déclaré une guerre à mort au "parti nationaliste" qui n'a jamais existé et que les deux "grands" partis ont tué et retué à maintes reprises. Sir Robert Borden n'était pas si vaillant quand il m'envoyait deux émissaires, en 1911, pour me proposer de faire cause commune avec lui contre la réciprocité. Ces messieurs s'en retournèrent bredouille; ce qui n'empêcha pas la plupart de ses candidats, dans la province de Québec, d'arborer les couleurs nationalistes tout en piégeant dans les fonds secrets du "loyal" parti conservateur."

### Notre Sentiment

Sir Lomer Gouin est l'incarnation du Québec solide qui appuie avec enthousiasme sir Wilfrid Laurier. Son discours de lundi est l'expression même, éloquent et décisive, du sentiment de la province, comme celui, — nous en sommes sûrs, — de la majorité canadienne.

### La sortie de M. Rogers

Le prétexte de la démission de M. Rogers c'est que sir Robert Borden et son gouvernement manqueraient d'activité à mettre en vigueur les mesures de guerre. Si jamais on a reproché à M. Borden une hésitation, c'est bien son retard à mettre Bob à la porte, et le blanchissage qui a précédé ce départ.

### Le dernier dollar

Les jingoes parlent de donner le dernier dollar du Canada pour la guerre. Mais du train dont ils y vont, il est plutôt certain que le dernier dollar du Canada ira à MM. MacKenzie et Mann.

### Par tous les moyens

Le gouvernement Borden ne veut pas d'élections; mais s'il est forcé d'en faire, il tient au moins que ce soit selon des listes qu'il préparera lui-même.

C'est une rage qu'ont nos gouvernants à Ottawa de ne pas laisser le sentiment de la majorité s'exprimer librement, parce qu'ils le savent essentiellement défavorable à leur politique.

### La Raison

Un groupe de libéraux de Winnipeg vient de déclarer qu'ils n'acceptent plus Laurier pour chef "parce que ce dernier s'est prononcé contre la conscription."

Cet aveu franc et net s'ajoute au dossier: seuls quelques castors dans la province, veulent encore jeter un doute sur l'attitude du chef libéral.

### Le Prétexte

M. Rogers reproche au gouvernement son indécision et son inertie. Son propre exemple en fait foi; le gouvernement a bien tardé de se défaire de lui.

Mais personne n'est dupe de l'attitude du ministre démissionnaire. Le gouvernement est en pleine anarchie: le départ de M. Rogers indique la victoire d'une faction adverse de la cavalerie... d'Ottawa. Et voilà tout!

### Québec et la Conscription

Comment les journaux jingoes renseignent leurs lecteurs.

Ceux qui lisent les journaux d'Ontario ont pu remarquer qu'aucun d'eux n'a rapporté le discours si important et si remarquable prononcé, lundi, au diner Lévesque, par le premier ministre de la province de Québec.

Les feuilles jingoes qui ne manquent pas de rapporter les paroles des jeunes écorchés qui cherchent à se faire une popularité en excitant les susceptibilités des foules, n'ont pas cru devoir reproduire les arguments solides, les calmes et irréfutables raisonnements de la plus haute personnalité de notre gouvernement provincial, sir Lomer Gouin.

Par contre, l'un d'eux, non le moins fanatique, le "News" de Toronto, qui n'a pas donné le texte, a l'audace de dénaturer complètement le sens du discours de sir Lomer Gouin, au point de le représenter comme approuvant sir Robert Borden et la conscription.

On ne nous croirait pas si nous ne donnions une fidèle traduction de cette vilénie du "News". La voici:

"Sir Lomer Gouin s'accorde avec sir Robert Borden, à dire que les Canadiens-français accepteraient la conscription. Le premier ministre de Québec ajoute qu'il ne faut pas juger sa province d'après les violentes paroles d'un petit nombre de violents malaisants. Le "Daily News" a exprimé à plusieurs reprises un ferme espoir que l'application de la loi du Service Militaire ne produira, au-delà de l'Ottawa, rien de pis que des troubles sporadiques dans les grands centres.

"Il y a dans la population canadienne-française un élément protecteur qui est réfractaire aux activités des démagogues de Montréal et regrette, au fond du cœur, le rôle effacé joué par Québec dans cette guerre.

"Il n'y a pas au monde de plus beau loyalisme envers la Grande-Bretagne et ses Alliés que celui dont on fait preuve les quelques familles canadiennes-françaises dont les fils ont tous enroulé le khaki. Une vaillante minorité de Québec s'est fait un glorieux renom sur les champs de bataille, tandis que des hommes comme M. Blondin et M. Rainville, ont virtuellement mis leur vie en jeu, en s'opposant aux agitateurs qui cherchent à tromper leur race. Sir Wilfrid Laurier aurait dû avoir le même courage."

Après cet exploit du "News", il n'y a plus rien. C'est le comble des comblés!

## Le vote des soldats

IL FAUT QU'IL SOIT LIBRE ET INDEPENDANT.

Nos amis, à la Chambre des Communes, font une lutte acharnée pour entourer de sauvegardes efficaces la liberté et le secret du vote des soldats électeurs.

On comprend facilement quelle pression peut exercer sur le soldat un officier constitué président d'élection. Cet officier, s'il est en position de connaître la manière dont un soldat, si le vote lui plaît, ou de le lui faire amèrement regretter, si le vote lui déplaît. Mille petites faveurs ou mille petites persécutions peuvent récompenser ou punir un vote donné du bon ou du mauvais côté; et puisque, dans la pratique, il serait difficile d'organiser le vote sans charger des officiers de présider au scrutin, il est d'absolue nécessité d'assurer autant que possible le secret de ce scrutin.

M. F. B. Carvell, le député de Carleton, N. B., a montré son acuité accoutumée à démasquer les embuches tendues par le gouvernement et auxquelles a probablement collaboré M. Rogers.

Ses efforts se sont employés surtout à assurer que le soldat électeur ne soit pas seul avec l'officier président lorsqu'il marquera son bulletin.

Le bill, tel que redigé par le gouvernement, prévoyait des cas où cela aurait pu se faire. C'était une porte largement ouverte à la fraude électorale et à la pression de l'officier sur la volonté du soldat électeur.

M. Carvell exige la présence d'au moins deux témoins, soit les représentants officiels des partis, soit des militaires empruntés au corps le plus proche. Le gouvernement s'est fait tirer l'oreille, mais peut-être finira-t-il par céder.

Certes, nul ne songe à priver de leur droit de vote nos volontaires qui exposent leur vie sur les champs de bataille ou qui se guérissent de leurs glorieuses blessures dans les hôpitaux.

Mais la manipulation de ces votes, dans leur réception, dans leur garde, dans leur transmission, donne trop d'occasions à un partisan zélé du gouvernement de corriger le vote donné, pour que, du moins, on ne prenne pas toutes les précautions possibles pour que ce vote soit donné dans les meilleures conditions de liberté et d'indépendance.

Nous ne redoutons aucunement le vote des soldats, s'il est honnêtement pris et sans pression des supérieurs hiérarchiques. Nous savons que, dans les misères de la vie des tranchées, nos volontaires hésiteront à voter pour que leurs frères, leurs parents et leurs amis soient forcés, par une autocratie qui n'a pas osé consulter le peuple, de venir s'exposer aux mêmes misères et aux mêmes dangers.

Ce que nous redoutons — et nous avons de bonnes raisons pour cela — c'est que le soldat ne vote pas librement et que son vote puisse être ensuite à la merci de politiciens sans scrupules qui seraient tentés de le corriger et de le manipuler à leur gré.

Dans la crise nationale que nous traversons, le bulletin de vote est la seule arme décisive du peuple. Qu'on n'aille pas l'émausser, ou le tourner frauduleusement contre ses propres desirs, ses propres volontés!

## Contre l'achat du C. N. R.

LES PROTESTATIONS DE LA FINANCE.

L'intervention si importante des hommes d'affaires de Montréal devrait obliger le gouvernement Borden à renoncer à son scandaleux projet d'acheter les actions du Canadian Northern.

Des noms qui représentent l'élite de la finance, de l'industrie et du commerce non seulement de Montréal, mais du Dominion, sont appesés à une protestation énergique, documentée et raisonnée contre cet acte de brigandage.

Des noms comme ceux de MM. Molson, Drummond, Chaput, Hébert, Garland, Ekers, Ross, Meredith, Campbell, Dawes, Hampson, Wilson, Benson, Simpson, Morgan, qui représentent collectivement un bon nombre de millions, ne peuvent être ignorés, comme M. Meighen a tenté de le faire, parce qu'ils sont de Montréal et que Montréal est contre la conscription.

Prétexte assez maladroit, d'ailleurs, puisqu'il confirme pour les plus sceptiques le fait d'une étroite relation entre la conscription et l'achat du Canadian Northern.

Ces hautes personnalités du monde économique canadien, presque toutes connues par leurs attaches traditionnelles au parti conservateur, auront-elles audience auprès de Sir Robert Borden et de sir Thomas White maintenant qu'elles se trouvent en opposition avec le groupe J. W. Flavell, A. E. Kemp, Z. A. Lash, Edmund B. Walker, etc., le groupe de la National Trust Co., et de la Banque du Commerce de Toronto, dont les intérêts personnels demandent l'achat des actions du Canadian Northern, au détriment absolu, indéniable de l'intérêt public?

Le groupe de Montréal répète, d'une voix qui devra pénétrer derrière la cuirasse de millions que s'est faite le gouvernement Borden, les arguments que nous avons si souvent avancés contre cette transaction. L'achat du C. N. R., met à la charge du pays des dettes dont la somme est inconnue. Il oblige de payer une somme indéterminée pour une propriété qui n'a aucune valeur. Il impose au pays des obligations, des engagements, des contrats onéreux dont aucun inventaire n'a été pris et qu'il est impossible d'évaluer.

Et, enfin, il greve le pays, déjà obligé de payer 8 p.c., pour emprunter à New-York, de charges énormes qui vont ruiner son crédit auprès des financiers américains.

Ces arguments vont-ils arrêter le gouvernement Borden sur la pente glissante où il est lancé et qui entraîne le pays à l'abîme?

Ou bien allons-nous voir encore une fois se vérifier cette assertion que "c'est la voix de Toronto qui commande"?

IL Y A DE L'ESPOIR POUR LE PLUS MALADE SI ON EM. LOIE A TEMPS LE

# NOVORO

DU DR. PIERRE

Aucun cas n'a été assez grave, aucune maladie si désespérée pour que le vieux remède herbeux éprouvé par le temps, n'ait pu faire du bien. Rhumatismes, Maladies du Foie, Fièvres, Indigestion, Constipation et un grand nombre d'autres maux disparaissent rapidement si on l'emploie.

Il est fabriqué honnêtement avec des racines et des herbes pures et honnêtes pour la santé. Il n'est pas en vente dans les pharmacies, mais chez des agents nommés par les propriétaires, le

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.  
12-25 So. Elyne Ave., CHICAGO.

# Plus de 15,000 soldats n'ayant jamais habité au Canada auront le droit de vote

### LA MAJORITE DU GOUVERNEMENT A BATTU PAR UN VOTE DE 51 A 13 UN AMENDEMENT DE L'HON. M. PUGSLEY S'OPPOSANT A L'OCTROI DU DROIT DE SUFFRAGE AUX SOLDATS N'AYANT PAS HABITE NOTRE PAYS

### UNE LACHE ATTAQUE DU FANATIQUE DEPUTE DE FRONTENAC, LE DR EDWARDS, LUI ATTIRE UNE VIOLENTE RIPOSTE DE L'HON. M. PUGSLEY

### EN ACCORDANT LE DROIT DE VOE AUX SOLDATS ETRANGERS, LE PARLEMENT FAIT CE QUE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE N'ONT PAS JUGE BON DE FAIRE

(Tribune de la Presse)

Ottawa, 24. — Dès le commencement de la séance, la Chambre s'est mise à l'étude des différents amendements présentés au bill du suffrage des soldats. Le principal amendement est celui de M. Pugsley qui demande que seuls les soldats résidant au Canada au moment de leur enrôlement aient le droit de vote.

L'hon. M. Pugsley dit que cet amendement est important puisqu'il décidera du vote de 15,000 soldats. Le député de St-Jean assure que c'est créer un réel dommage au peuple canadien que de permettre à des gens qui ignorent tout des affaires politiques du pays de siéger dans la vie publique du Canada. Si encore on était assuré que ces étrangers ne seraient pas influencés par les agents électoraux. La Chambre a battu l'amendement de M. Pugsley par un vote de 51 à 13.

Le bill est maintenant prêt à subir la troisième vote. Pendant l'étude des différentes clauses de ce bill du suffrage des soldats, les députés de l'opposition ont dû faire une lutte serrée et parfois violente pour forcer le gouvernement à retirer ou amender des clauses qui étaient marquées au point de la plus criante malhonnêteté.

Au cours de la séance, M. Pugsley a dû mettre à sa place le fanatique député de Frontenac, M. Edwards, qui n'a pas reculé devant des attaques d'autant plus odieuses qu'elles sont sur un terrain absolument privé.

M. Middleboro déclare que l'amendement de M. Pugsley est basé sur des soupçons injustes. D'après le député de St-Jean, déclare M. Middleboro, tous ceux qui s'occupent d'élections, ceux qui feront la distribution des urnes électORALES, les scrutateurs, les présidents d'élection, les vice-présidents, les officiers-rapporteurs feront l'élection sur des principes de fraude et non sur les principes d'honnêteté, de justice et de "fair play".

M. Middleboro déclare qu'un soldat qui traverse les mers et qui donne sa vie ne pense pas aux petites chicanes politiques. Il a les idées plus larges, il tient à faire ce qui est juste et honnête.

M. Arthur, de Paryssound, dit que dès les premiers jours de la guerre un grand nombre d'hommes, sujets britanniques, mais habitant en pays étranger sont venus en Canada pour s'enrôler et plusieurs font encore partie des troupes canadiennes. Un autre élément vient d'être ajouté au contingent dans les usines et les fabriques de munitions et prendra la place de ceux qui partaient pour défendre le Canada. Le député de Paryssound s'étonne que les députés de l'opposition ne demandent pas que ces gens n'aient pas le droit de voter. Ces sujets britanniques devraient résider au pays pour n'avoir le droit de vote.

M. German, de Welland, dit qu'il faut un séjour de trois ans. M. Arthur dit que d'après la loi d'Ontario, un séjour d'une année suffit pour avoir le droit de voter. M. Edwards, de Frontenac, dit que les membres de l'opposition sont plus anxieux de donner le droit de vote à certains sujets étrangers de leurs comtés que d'enlever le droit de vote aux soldats canadiens au front. Le député de Frontenac déclare qu'il ne s'étonne nullement de voir le député de St-Jean présenter une telle résolution. Sa résolution s'accorde parfaitement avec les principes de M. Pugsley, qui, dit-il, s'oppose à la concession du droit de vote à ceux qui n'ont pas habité au Canada.

M. Edwards déclare que M. Pugsley, en lui répondant, approuve que ces observations soient dignes d'être considérées par l'important comité qui se respectait. Le député de Paris, 25. — Au moment où le bruit court que le chancelier Michaelis se serait disposé à effectuer une nouvelle manœuvre consistant à promettre l'autonomie à l'Alsace-Lorraine, les représentants des sociétés alsaciennes-lorraines publient une déclaration proclamant que l'Alsace et la Lorraine ne seront jamais françaises. Ce manifeste rappelle d'abord les circonstances historiques de la réunion de ces provinces à la France puis reproduit en partie la déclaration de leurs députés à l'Assemblée nationale du 16 février et leur protestation du 10 mars 1871 contre la cession. La protestation ajoute que les Alsaciens-Lorrains tirent fièrement l'engagement, pris par eux, de "conserv[er] à la France absente de leurs foyers, l'affection filiale, jusqu'au jour où ils viendront y retrouver leur place." Aux termes de la déclaration des sociétés alsaciennes-lorraines, "Bien qu'environ 400,000 Français aient, de 1871 à 1914, préféré quitter la terre natale plutôt que de subir les brutalités du conquérant, bien que l'Allemagne ait favorisé l'établissement d'un nombre équivalent d'immigrés, l'Alsace-Lorraine ne cessera pas de protester contre l'annexion. A la veille de la guerre, les gouvernants de l'Allemagne étaient unanimes à constater, avec colère, l'échec de la réannexion. Nous campons sur un sol hostile, disait l'un d'eux.

"Les défections qui, depuis 1914, se sont produites par dizaines de mille dans les régiments composés d'Alsaciens-Lorrains, les trois mille ans de prison prononcés en un an contre des Alsaciens-Lorrains suspects de sympathie pour la France, illustrent les sentiments des deux provinces.

"La présente guerre rendra l'Alsace-Lorraine à la France purement et simplement. Les représentants proclamèrent en 1871 que leur droit était inviolable. Ni le traité de Francfort, d'ailleurs décrié par l'Allemagne, ni les 44 ans passés sous domination allemande n'ont porté atteinte à ce droit imprescriptible. Il subsiste tout entier et n'a pas plus besoin d'être confirmé que n'a besoin de l'être le grand principe qui domine cette guerre — le droit du peuple à disposer de lui-même."

M. PUGSLEY — "Je répète que les déclarations du député de Frontenac sont absolument fausses et qu'elles constituent une lâche attaque. Il est lâche d'attaquer un jeune homme qui n'est pas là pour se défendre."

M. Edwards demande que M. Pugsley retire les paroles qu'il vient de prononcer.

M. Pugsley répète que les déclarations de M. Edwards sont fausses. Le président donne raison à M. Pugsley en déclarant que le député de Saint-Jean avait le droit de déclarer fausses les déclarations de M. Edwards, si réellement elles le sont.

M. Edwards demande ensuite que M. Pugsley retire le mot lâche.

Le président donne encore raison à M. Pugsley, en déclarant que le mot lâche s'adressait à l'attaque faite et non au député de Frontenac.

Alors M. Edwards ne se tient plus de rage et déclare que M. Pugsley a fait des déclarations fausses et lâches et extrêmes. Il assure qu'il est capable de prouver ce qu'il a dit il y a un moment.

M. PUGSLEY — "Je répète que les déclarations du député de Frontenac sont absolument fausses et qu'elles constituent une lâche attaque. Il est lâche d'attaquer un jeune homme qui n'est pas là pour se défendre."

Le député de St-Jean, il approuve qu'il ne veuille pas appuyer et aider les soldats dans les tranchées. Combattions comme je me bats contre les Huns en Europe. Combattions les Huns du Canada ou ceux qui font le jeu des Huns au Canada. Ce sont là ceux que je combats". Le député de Frontenac termine son réquisitoire barbaresque en déclarant que ce serait là de la justice rétributive si les soldats pouvaient débarrasser la Chambre des Communes de la présence du député de St-Jean dont l'attitude a été un déshonneur pour la ville de St-Jean.

M. Pugsley remet à sa place le député de Frontenac. "Il y a quelques membres de cette Chambre qui semblent eux-mêmes et qui oublient les manières de gentilshommes qui doivent diriger tous les membres de ce parlement, à un tel point que ceux qui se respectent ont à peine répondu aux observations que font ces membres. Je n'aurais pas dû dire "plusieurs membres" mais "un seul membre". Il n'y a qu'un seul député dans cette Chambre qui s'est montré maintes et maintes fois indigne d'être respecté par les autres.

Mon honorable ami de Frontenac le sait bien qui je veux dire.

Le député de St-Jean déclare qu'il ne s'est jamais opposé à augmenter le bien-être des soldats au front, et qu'il ne leur a jamais refusé aucune aide. En terminant, M. Pugsley dit qu'il a certainement pas honte de placer ce qu'il a fait à côté des actes de ceux du député de Frontenac.

M. Edwards déclare que M. Pugsley, en lui répondant, approuve que ces observations soient dignes d'être considérées par l'important comité qui se respectait. Le député de Paris, 25. — Au moment où le bruit court que le chancelier Michaelis se serait disposé à effectuer une nouvelle manœuvre consistant à promettre l'autonomie à l'Alsace-Lorraine, les représentants des sociétés alsaciennes-lorraines publient une déclaration proclamant que l'Alsace et la Lorraine ne seront jamais françaises.

### L'ALSACE-LORRAINE VEUT ETRE FRANÇAISE

La fédération des sociétés alsaciennes-lorraines rejette à l'avance l'autonomie que le chancelier Michaelis se propose de proposer au pays d'empire.

Paris, 25. — Au moment où le bruit court que le chancelier Michaelis se serait disposé à effectuer une nouvelle manœuvre consistant à promettre l'autonomie à l'Alsace-Lorraine, les représentants des sociétés alsaciennes-lorraines publient une déclaration proclamant que l'Alsace et la Lorraine ne seront jamais françaises. Ce manifeste rappelle d'abord les circonstances historiques de la réunion de ces provinces à la France puis reproduit en partie la déclaration de leurs députés à l'Assemblée nationale du 16 février et leur protestation du 10 mars 1871 contre la cession. La protestation ajoute que les Alsaciens-Lorrains tirent fièrement l'engagement, pris par eux, de "conserv[er] à la France absente de leurs foyers, l'affection filiale, jusqu'au jour où ils viendront y retrouver leur place."

Aux termes de la déclaration des sociétés alsaciennes-lorraines, "Bien qu'environ 400,000 Français aient, de 1871 à 1914, préféré quitter la terre natale plutôt que de subir les brutalités du conquérant, bien que l'Allemagne ait favorisé l'établissement d'un nombre équivalent d'immigrés, l'Alsace-Lorraine ne cessera pas de protester contre l'annexion. A la veille de la guerre, les gouvernants de l'Allemagne étaient unanimes à constater, avec colère, l'échec de la réannexion. Nous campons sur un sol hostile, disait l'un d'eux.

"Les défections qui, depuis 1914, se sont produites par dizaines de mille dans les régiments composés d'Alsaciens-Lorrains, les trois mille ans de prison prononcés en un an contre des Alsaciens-Lorrains suspects de sympathie pour la France, illustrent les sentiments des deux provinces.

"La présente guerre rendra l'Alsace-Lorraine à la France purement et simplement. Les représentants proclamèrent en 1871 que leur droit était inviolable. Ni le traité de Francfort, d'ailleurs décrié par l'Allemagne, ni les 44 ans passés sous domination allemande n'ont porté atteinte à ce droit imprescriptible. Il subsiste tout entier et n'a pas plus besoin d'être confirmé que n'a besoin de l'être le grand principe qui domine cette guerre — le droit du peuple à disposer de lui-même."

M. PUGSLEY — "Je répète que les déclarations du député de Frontenac sont absolument fausses et qu'elles constituent une lâche attaque. Il est lâche d'attaquer un jeune homme qui n'est pas là pour se défendre."

M. Edwards demande que M. Pugsley retire les paroles qu'il vient de prononcer.

M. Pugsley répète que les déclarations de M. Edwards sont fausses. Le président donne raison à M. Pugsley en déclarant que le député de Saint-Jean avait le droit de déclarer fausses les déclarations de M. Edwards, si réellement elles le sont.

M. Edwards demande ensuite que M. Pugsley retire le mot lâche.

Le président donne encore raison à M. Pugsley, en déclarant que le mot lâche s'adressait à l'attaque faite et non au député de Frontenac.

Alors M. Edwards ne se tient plus de rage et déclare que M. Pugsley a fait des déclarations fausses et lâches et extrêmes. Il assure qu'il est capable de prouver ce qu'il a dit il y a un moment.

## LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER SE FAIT VOTER SES CREDITS

### Il commence par demander 25 millions pour construire six mille wagons pour les réseaux du gouvernement et ils sont votés.

### M. KNOWLES, DE MOOSE JAW, DIT QUE LES DEPUTES NE DEVRAIENT PAS RECEVOIR DE BILLETS DE FAVEUR DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

### L'achat du Quebec Railway fait le sujet de quelques explications du Ministre des Chemins de Fer.

(Tribune de la Presse)

Ottawa, 26. — Pendant la séance d'hier après-midi, la Chambre a voté des crédits au ministre des Chemins de fer. L'hon. Frank Cochrane a demandé d'abord une somme de 25 millions pour l'achat de six mille wagons.

M. Oliver demande si ces wagons seront construits ou achetés pour les chemins de fer du gouvernement ou pour le système du Canadien-Nord.

Le ministre des Chemins de fer répond que le gouvernement aura besoin de quatre mille wagons pour ses systèmes. Le Canadien-Nord, le Grand-Tronc et d'autres chemins de fer se partageront les deux autres mille. La demande de ces wagons provient de ce que plusieurs expéditeurs des Etats-Unis retirent leurs wagons de la circulation, en Canada.

M. Pugsley, de St-Jean, trouve qu'il est un peu tard pour le gouvernement de construire le matériel de transport, mais mieux vaut tard que jamais. Le député de St-Jean s'agrite cependant que le gouvernement n'ait pas nommé au commencement de la guerre une commission qui se serait occupée d'augmenter le matériel roulant des chemins de fer, et aurait eu la haute main sur eux.

M. Bennett, de Calgary, proteste contre cette suggestion qui, selon lui, aurait été irréalisable. De plus c'eût été demander de trop grands sacrifices à la compagnie du Canadien Pacifique qui se serait vu obligé d'aligner son matériel avec celui des chemins de fer les moins bien équipés.

Le ministre des chemins de fer donne ensuite le nom des compagnies qui auront les commandes du gouvernement, ce sont "The Canada Car Co.", "The Eastern Car Co." et "The National Car Co.". La première des compagnies mentionnées devra construire 4,000 wagons et les deux autres chacune mille wagons. Ces wagons et les deux autres chacune mille wagons. Ces wagons devront être livrés avant le 1er octobre et le 1er février.

M. Oliver lit ensuite une lettre qu'il a reçu du front déclarant que les soldats, pour les opérations militaires, on se servait indifféremment de toutes sortes de rails. Il demande alors au ministre des chemins de fer pourquoi à l'ouest d'Edmonton on enlève les rails du Grand Tronc Pacifique pour les remplacer par des rails du Canadien-Nord. Le ministre répond qu'il a reçu des ordres d'Angleterre et que là on doit savoir ce qui est nécessaire. "Je suis prêt, dit-il, à donner, n'importe quel prix, tout ce que l'on me demandera" et la discussion est close sur ce point.

M. Kyte, de Richmond, conteste le droit qu'ont les sous-secrétaires parlementaires de voyager dans des wagons spéciaux. Le ministre répond qu'il donnait des wagons particuliers aux sous-secrétaires, si ceux-ci le jugeaient à propos.

M. Knowles s'oppose à ce que les membres du bureau des chemins de fer acceptent quel que soit de la part des compagnies, le prêt de ces wagons. Le ministre répond que ces compagnies ne doivent en aucune façon être redevables aux compagnies de ce genre de faveur. Le ministre répond que, dans ce cas, les membres du parlement ne devraient pas accepter de passer des chemins de fer.

Le député de Moose-Jaw revient à la charge et déclare que la réponse du ministre ne dénie pas ce qu'il vient de dire et il demande que le ministre s'occupe de cette affaire.

Je ne m'en occupais pas, répond M. Cochrane, car j'ai trop confiance aux membres du bureau des Chemins de fer."

M. Knowles dit qu'il n'a jamais eu l'intention d'attaquer l'intégrité des membres de ce bureau, mais que ces hommes ressemblaient à tous les autres et qu'il n'était certainement pas de l'intérêt public qu'ils reçoivent des faveurs de la part des compagnies qu'ils doivent surveiller.

M. Bennett, de Calgary, entre dans les vues de M. Knowles, mais fait remarquer que c'est l'affaire du parlement et non celle du ministre. Il est interdit, sous peine de punition aux compagnies de Chemins de fer d'accorder un passage gratuit à tout membre du parlement, et à tout juge.

Les 25 millions sont votés et l'on passe à la demande de \$600,000 pour la construction de deux vaisseaux en bois, ces navires feront le trafic entre les deux côtes de l'Atlantique et du Pacifique via le Canal du Panama.

Une discussion s'ensuit entre le ministre et M. Pugsley parce que les entrepreneurs ont monté leurs prix originiaux.

M. Stewart, de Vancouver, ville où doivent se construire les deux vaisseaux, explique que les commandes ont été d'abord contramandées et que finalement les devis ont été plus tard des prix beaucoup plus élevés à cause de l'augmentation du prix des matériaux de construction.

M. Knowles critique le ministre des chemins de fer pour s'être engagé dans cette affaire avant avoir reçu l'autorisation du parlement. On remet à plus tard la votation de ces \$600,000.

La Chambre passe ensuite à l'étude des crédits de \$3,667,000 demandés pour l'achat du Québec Saguenay, des chemins de fer Montmorency et

## La femme qui veut éloigner les dangers de l'âge critique et s'assurer une bonne santé pour l'avenir, n'a qu'à prendre les PILULES ROUGES



Mme D. LALONDE

C'est un affreux épouvantail, pour bien des femmes, que l'approche de l'âge critique. Après tout, cette période n'est qu'une transition naturelle, et la nature, toujours prévoyante, sait bien ménager ses rigueurs.

Il va de soi qu'il y a de grandes précautions à prendre, qu'il faille se donner des soins particuliers, mais c'est bien un mal facile à prévenir, puisqu'on peut être assurée qu'il viendra à une époque déterminée que toutes les femmes connaissent.

Tous les jours, de pauvres femmes se présentent à nos bureaux. A voir leurs traits décharnés, leur mine languissante et leur démarche plutôt gênée, on leur donnerait vingt à trente ans de plus.

L'histoire de ces malheureuses est toujours la même. Elles se croient complètement ruinées, et c'est inévitablement le retour de l'âge qui est cause de ces terribles ravages. La plupart du temps, elles ont dépensé de fortes sommes pour se procurer divers médicaments, qui n'ont eu d'autres résultats, bien souvent, que d'atténuer momentanément leur mal. Durant des mois, même des années, elles ont languie misérablement. A bout de forces, ne pouvant plus supporter les douleurs qui deviennent de plus en plus violentes, elles ont enfin songé aux Pilules Rouges.

Les Pilules Rouges, c'est la planche de salut. Mais pourquoi donc ne pas avoir commencé par là? Est-ce par caprice ou par préjugé?

Laissez-vous convaincre, vous qui êtes à l'âge critique, des merveilleux effets invariablement produits par

les Pilules Rouges, et servez-vous de ce remède comme l'ont fait Mme Lalonde et Bourgeault.

"J'étais arrivée à l'âge critique et j'avais toutes sortes de choses à souffrir. D'abord, je n'avais plus les mêmes capacités au travail; je me sentais lourde, fatiguée; les palpitations de coeur me secouaient souvent dans le cours de la journée. J'avais des moments de suffocation des bouffées de chaleur, des transpiration, et, après mes repas, et je demeurais assise c'était irrésistible, je dormais impossible de réagir contre cela. Si je travaillais un peu fort, j'étais épuisée, ensuite et forcée de me mettre au lit pour quelques jours.

Un médecin que j'avais consulté, me dit que j'avais besoin d'être tonifiée. Ses remèdes n'ayant aucun bon effet, je me mis à prendre des Pilules Rouges, et je suis devenue si bien que mes voisins n'en pouvaient croire leurs yeux. Moi qui, auparavant, avais l'air d'une morte, c'est étonnant que je me maintienne aujourd'hui à la tête d'une grosse besogne. Il n'en faut pas plus pour prouver l'efficacité des Pilules Rouges. Je les ai conseillées plusieurs fois déjà, surtout à mes filles, qui ont besoin de refaire leur santé." — Mme Denis Lalonde, Harwood, Qué.

"Pendant longtemps, j'ai eu à souffrir de toutes sortes d'indispositions dues à l'âge critique. Ce furent des digestions mauvaises, des maux de tête, de reins, des étourdissements et des engourdissements. Mes forces qui étaient déjà moindres, diminuèrent encore, et c'était avec beaucoup d'efforts et de fatigues que je parvenais à faire mon ouvrage. J'étais une foule de remèdes, qui m'étaient enseignés, mais ni ma faiblesse ni mes douleurs ne disparaissaient. J'étais donc dans un triste état lorsque je commençai à prendre des Pilules Rouges. Mais ce bon remède ne tarda pas à relever mes forces et à me débarrasser des ennuis et des souffrances de l'âge critique." — Mme Paul Bourgeault, 138 rue Amherst, Montréal.

### CONSULTATIONS GRATUITES.

— Le Dr E. Simard, qui a étudié en Europe, sous les Drs DeVos et Capelle, les maladies des femmes, donne des consultations gratuites au No 274 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, durant la saison d'été. Les femmes malades qui ne peuvent venir le voir sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes; nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, (limitée), 274 rue Saint-Denis, Montréal.

## LUTTE POUR LE BONHEUR

Lorsque vous êtes hanté par la pensée que la vie n'est qu'une suite de devoirs pénibles, sans aucun agrément; lorsque la vie n'a plus de sens, que vous vous inquiétez au sujet de choses qui n'en valent réellement pas la peine, alors votre système nerveux commence à s'épuiser et vous êtes à la veille d'être affecté par la débilité générale. Dans ce cas il vaut la peine de se battre pour conserver votre santé et votre bonheur et votre organisme a besoin d'un bon sang riche et vermeil. C'est une tâche désespérée que de vouloir essayer de restaurer votre santé lorsque votre sang fait défaut comme quantité ou qualité. Et souvenez-vous que tout remède qui ne reconstruira pas votre sang pauvre et aqueux ne vous sera d'aucune utilité.

Pour reconstituer le sang et renforcer les nerfs il existe un remède qui est connu dans les ménages depuis plus d'une génération — les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes âgées. C'est la mission actuelle de ces pilules de produire du nouveau sang riche et vermeil qui renforce les nerfs et tonifie tout l'organisme. Elles vous donnent un nouvel appétit, rendent le sommeil confortable, coorent les lèvres et les joues et font disparaître ce sentiment de fatigue peu naturel qui affecte tant de gens. Si vous voulez faire l'expérience d'une nouvelle vie, et du bonheur, faites un bon essai des Pilules Roses du Dr Williams.

Vous pouvez obtenir ces pilules des marchands de remèdes ou par la poste à raison de 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. 122-1-g

## STURMER MOURANT DANS SA PRISON

Pétrograd, 25 — M. Boris V. Sturmer, premier ministre de la Russie en 1916 qui fut emprisonné dans la forteresse de St-Pierre et St-Paul, aux jours de la révolution, est dangereusement malade. On dit qu'il a perdu l'usage de ses sens et que son état est

## Sirop Calmant

"Quel bonheur, dit la jeune maman, grâce au bon SIROP de Dr CODERRE. J'ai bien des fois, soulagé mes enfants de douleurs d'intestins, de douleurs d'estomac, de souffrances de la dentition, etc., et je considère que c'est le meilleur dont une mère puisse se servir". — Mme FELIX COMEAU, 155 avenue Gaulin, Woonsocket, R.-I.

MERES, insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le SIROP de Dr CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations.

Le SIROP de Dr CODERRE est vendu par tous les marchands de remèdes. Prix 25c la bouteille.



Dr. CODERRE

# Les électeurs anglais comme français de Missisquoi approuvent l'attitude de Sir Wilfrid Laurier

## Laurier et la crise

LA NOBLE ET SEREINE FIGURE DU GRAND CANADIEN

La tempête fait rage à Ottawa. Les petits grands hommes s'agitent, les ministres démissionnent les uns après les autres. Sir Robert Borden ne sait plus où donner la tête.

Sir Clifford Sifton, telle la mouche du coche, bourdonne autour du char de l'Etat, se fait inviter à Rideau Hall, invite à son tour des politiciens de l'Ouest au Château Laurier et leur ménage des entrevues avec Sir Robert Borden qui, abasourdi, ne sait plus ce qu'il a promis hier, ce qu'on lui demande aujourd'hui et n'a pas encore peut-être compris ce que le public attend de lui, c'est qu'il s'en aille au plus vite.

Un organe du nouveau mouvement "Win the War" a fait la découverte que c'est l'atmosphère d'Ottawa qui empêche les négociations d'aboutir. Pourquoi ne pas transférer le gouvernement à Toronto ?

Tous ces pantins qui se démenent et se tortillent comme un ver que la pelle du jardinier vient de couper en deux n'oublient que deux éléments de la situation.

Ils oublient le peuple et Laurier.

Le peuple qui a mis toute sa confiance en Laurier.

Laurier qui, calme à son siège, voit autour de lui tout ce remue-ménage et qui, dans son splendide isolement est plus puissant, a plus d'influence sur le développement de la crise que tous ces intrigants.

Le bon sens populaire ne se laissera pas tromper par tout le bruit que l'on fait autour des voyages de ministres au d'aspirants-ministres. Le peuple connaît les gens tarés qui tiennent en ce moment le record de l'agitation : les Sifton, les Rogers, les Sam Hughes, les MacKenzie. Il sait ce que veulent ces agités : son argent.

Et contemplant la grande figure de Laurier, sereine dans son repos, toute puissante dans sa tranquillité, le peuple garde sa confiance à celui que, quoiqu'il ne soit rien officiellement dans le gouvernement, tous ces agités combattent ; à celui contre qui, quoiqu'il n'ait point attaqué, tous essaient de se défendre. Il viendra à ce colosse qui est tout au peuple parce qu'il est du peuple, et dont la force consiste en l'immutabilité de ses principes.

Au milieu de l'effolement général, cette attitude sereine et calme de Laurier frappe d'admiration, arrache de force le respect de ses plus enragés adversaires et domine toute la situation. Laurier s'impose. C'est à lui que le peuple viendra.

## Québec et le C.N.R.

NOTRE PROVINCE DOIT SE FORMER EN UN BLOC SOLIDE CONTRE CE VOL

L'influence néfastes de MM. MacKenzie et Mann, les aventuriers devenus multi-millionnaires à manipuler l'argent des autres, principalement les fonds publics, n'ont jamais eu la chance d'exploiter la province de Québec, comme ils ont exploité le Manitoba, l'Ontario et la Colombie-Anglaise — au temps où la première et la dernière province étaient gouvernées par le parti conservateur.

Le gouvernement de Québec, sous la direction de Sir Lomer Gouin et de ses collègues libéraux, a su se défendre de leurs intrigues et ne leur a accordé, pour les tronçons de lignes de raccordement qu'ils ont construits sur notre territoire, que les subventions ordinaires accordées à tous les chemins de colonisation.

Mais aujourd'hui, en assumant la dette de 500 millions du Canadian Northern et en payant pour les 60 millions des actions de la compagnie que détient MacKenzie et Mann Limited, la province de Québec va se trouver responsable de toutes les faveurs accordées par les autres provinces, qui ont eu des voies ferrées pour compensation.

Ce sera une charge de 100 millions, en chiffres ronds, qu'assumerait ainsi notre province, qui n'a aucunement bénéficié de l'activité des promoteurs du Canadian Northern.

Ce vol organisé du pays, en temps de guerre, pour le bénéfice des amis du gouvernement Borden, du mouvement "Win the War" et des profiteurs en général, est donc encore plus criminel à l'égard de la province de Québec que de toutes les provinces à l'ouest de l'Ottawa.

Sir Lomer Gouin, que rien de ce qui intéresse sa province ne laisse indifférent, a fait ressortir vivement, l'autre jour, au dîner Lévesque, la spoliation de la province de Québec que constituerait la consommation de cette criminelle transaction.

La voix de la province de Québec a parlé par Sir Lomer Gouin ; elle a parlé aussi par les signatures du manifesté des hommes d'affaires de Montréal que nous avons signalé.

Il est à espérer que tous les députés et tous les sénateurs de la province se joindront à ceux qui s'efforcent de mettre un frein à ce brigandage. Nous ne pouvons, sans doute, compter sur les Blondin, les Sévigny et les Rainville, qui sont vendus corps et âme aux faiseurs d'Ottawa et de Toronto. Mais nous comptons que tous les autres formeront bloc contre l'achat du C. N. R. et, s'ils ne réussissent pas à l'empêcher, on pourra dire, au moins, qu'il y a une province qui ne s'est pas vendue.

### Le programme libéral

Pas de conscription ; pas de dictature ; appel au peuple ; voilà les trois articles du programme libéral qui dominent la situation, et que Sir Wilfrid Laurier vient de proclamer.

Et Sir Lomer Gouin les a faits de toutes ses forces.

### Reddition de comptes

Les députés conservateurs exceptionnalistes qui essaient d'expliquer leurs nombreuses voltefaces à leurs électeurs sont mal reçus. C'est ce qui est arrivé au Dr Paquet et à M. Boulay, à Mont-Joli.

M. Rainville est plus prudent et se tient coi. MM. Blondin et Sévigny évitent avec soin de rencontrer leurs électeurs. Mais il faudra bien que tous rendent leurs comptes!

### Citoyens Canadiens

Tandis que le gouvernement par son bill des soldats veut donner droit de vote à des mineurs ou à des militaires qui ne sont pas même citoyens canadiens, par contre il veut l'enlever à des citoyens naturalisés depuis vingt-cinq ans et qui ont vécu depuis ce temps dans notre pays, sous la protection de nos lois.

C'est le dernier effort d'un gouvernement corrompu et sans scrupule, qui n'a plus le choix des tactiques et qui se sentant perdu d'avance à toutes les audaces et toutes les impudences.

DAMES DEMANDÉES pour couture facile et légère chez elle. Travail de journal ou personnel. Bons salaires. Travail envoyé à n'importe quel endroit. Frais payés. National Manufacturing Co., Montréal.

## LA GRANDE SALLE DE L'HOTEL DE VILLE DE FARNHAM, ETAIT ARCHICOMBLE SAMEDI APRES-MIDI POUR ENTENDRE M.

FRED. KAY, DEPUTE DU COMTE, ET CEUX QUI L'ACCOMPAGNAIENT

Les déclarations des orateurs libéraux contre la conscription et contre l'administration conservatrice sont accueillies avec des applaudissements enthousiastes.

## DISCOURS DE MM. JOS DEMERS, E.-B. DEVLIN ET ERNEST LAPOINTE, DEPUTES

(De notre correspondant spécial)

Les électeurs du comté de Missisquoi, réunis samedi après-midi, au nombre de plus d'un millier, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Farnham qu'ils remplissaient à débordement, ont chaudement applaudi leur député, M. Fred Kay, lorsque, de façon très précise et très catégorique il a énuméré les motifs qui l'induisaient à repousser avec Sir Wilfrid Laurier la mesure injustifiable de l'enrôlement forcé.

De même, MM. Jos Demers, député de St-Jean, Em. Devlin, député de Wright, et Ern. Lapointe, député de Kamouraska, qui étaient venus apporter au représentant de Missisquoi l'appui de leur éloquente parole, ont-ils été vivement acclamés lorsqu'à tour de rôle ils ont dénoncé les abus de pouvoir du gouvernement Borden et donné à la situation politique actuelle la véritable et seule signification que lui conservera l'histoire quand se seront éteints les derniers bruits de la grande guerre.

L'histoire dira alors, comme l'ont dit les députés libéraux à Farnham, qu'à l'un des moments les plus critiques de notre existence et de celle du monde, un groupe d'aventuriers politiques, après avoir noyé la nation canadienne dans une mer de scandales, eut encore l'atroce courage d'y semer délibérément les pires divisions pour régner plus à l'aise en dépit de la constitution et des lois et contre la volonté du peuple.

M. Jos Demers a prononcé contre la conscription l'un des discours les plus vigoureux et les plus puissamment argumentés qu'il nous ait encore été donné d'entendre depuis les débuts du mouvement anticonscriptiviste. M. Devlin a établi avec la clarté de l'évidence que la mesure du référendum soumise par Sir Wilfrid Laurier était la seule rationnelle dans les circonstances, la seule qui fut en harmonie avec les principes démocratiques d'un peuple jaloux de ses droits et qui veut l'usage mais non l'abus du régime représentatif. M. Ernest Lapointe a félicité la population des Cantons de l'Est du magnifique exemple qu'elle donne à tout le Canada, de l'harmonie et de l'union susceptibles d'exister entre citoyens de races différentes. Quant aux faits et gestes du gouvernement actuel, M. Lapointe déclare que même sous la conscription, il mériterait dix fois plutôt qu'un être battu aux urnes électorales à cause de sa corruption, de son autocratie et de ses scandales.

L'assemblée a été présidée par M. le maire McGarrick, de Farnham, et l'ordre le plus parfait n'a cessé d'y régner du commencement à la fin. L'attente attentive de l'auditoire n'a été rompue que par les marques chaleureuses d'approbation données aux orateurs et les cris de houi et de honte! dont couvrait les noms de MM. Sévigny et Blondin chaque fois qu'on en fit mention.

L'assistance à l'assemblée de samedi, comme la population même de Farnham et de celle de presque toutes les paroisses des Cantons de l'Est comprend une forte proportion d'Anglo-canadiens. A l'instar de leurs compatriotes de race française, les auditeurs anglais ont paru unanimes dans leur approbation de l'attitude anticonscriptiviste prise par MM. Kay et Devlin dont les discours furent prononcés en anglais et non moins applaudis que ceux de MM. Demers et Lapointe.

Le président de l'assemblée, M. McGarrick a eu, à l'égard de la majorité française, la délicate attention de lui présenter les orateurs en français.

**M. KAY**  
M. Kay, invité le premier à prendre la parole, exprime tout d'abord le plaisir qu'il éprouve à rencontrer ses électeurs en aussi grand nombre. Depuis la dernière fois qu'il a vu de ses deux graves problèmes ont agité l'opinion publique. La conscription d'abord, puis la prolongation du terme parlementaire et enfin le règlement de la question du Canadian Nord.

Chacun de ces problèmes est considérable pour l'importance assez considérable qu'elle occupe à lui seul presque toute une session parlementaire. Tant par les circonstances que par la direction mal habile de nos gouvernements, il arrive cependant qu'ils sont soumis tous à la fois et en un seul groupe à l'attention de l'électorat canadien.

M. Kay fait un bref historique des événements qui ont amené la situation critique où nous nous débattons aujourd'hui.

Cette situation est due en grande partie à la négligence, aux errements de toutes sortes et aux abus de pouvoir du gouvernement qui nous régit à l'heure qu'il est.

M. Kay rappelle que sir Robert Borden, tentant un suprême effort pour sortir de la position fâcheuse où lui-même et ses ministres se trouvaient réduits par leur faute, chercha à s'assurer les services du plus grand de nos hommes d'Etat canadiens, sir Wilfrid Laurier, (longs applaudissements.) Celui-ci refusa l'offre de l'alliance, parce qu'on avait mis au programme la mesure de l'enrôlement obligatoire.

Sir Wilfrid posa comme condition sine qua non de sa coopération effective dans le cabinet projeté l'obligation de ne point adopter de mesure conscriptionniste avant que le peuple n'ait été consulté.

Le député de Missisquoi déclare ouvertement qu'à son avis le chef de l'opposition libérale a tenu dans les circonstances la seule conduite qu'il lui était permis de tenir d'accord avec la raison et les exigences des libertés populaires.

Tous les vrais Canadiens que n'avaient point les préjugés politiques doivent lui en avoir gré. (Appl.) Certes, sir Wilfrid Laurier veut avant que tout que ce soit gagner la guerre mais il le veut par des moyens constitutionnels et de telle manière que le peuple, une fois consulté, l'aurait lui-même voulu. C'est la seule attitude raisonnable que pouvait prendre un patriote véritable et un homme d'Etat soucieux de ses responsabilités.

pourquoi, au cours d'une récente entrevue avec Sir Wilfrid Laurier le député de Missisquoi n'a pas craint d'affirmer au chef distingué de la conscription l'honneur, que la population de Farnham et de tout le comté était en ce moment de tout cœur avec lui. (Appl. prolongés.) M. Kay termine en présentant ses amis.

**M. JOS DEMERS**

M. Joseph Demers, député de St-Jean d'Iberville, est l'orateur suivant. Il débute en faisant l'éloge du député de Missisquoi; celui-ci, dit-il, a fait noblement son devoir aux Communes, d'abord en s'opposant à la mesure du service obligatoire, et ensuite lorsqu'il approuva la motion Lapointe dont le but était de faire obtenir justice à nos compatriotes de l'Ontario.

Les foules, poursuit l'orateur, accourent nombreuses aux réunions politiques du moment. Il n'y a à cela rien d'étonnant, c'est que le peuple comprend d'instinct jusqu'à quel point ses libertés sont menacées par les autocrates et les despotes qui nous gouvernent. Les Nicolas de Russie et les Guillaume d'Allemagne ne sont que de la petite bierre après de nos Borden et de nos Meighen. (Appl.) Les peuples ont les gouvernements qu'ils veulent, affirme un dicton. Serait-il vrai que nous fussions réduits à ce degré de misère que d'avoir un Rogers, un Meighen et un Borden parce que nous l'avons voulu. Hélas! il le semble bien.

Nous avons commis en 1911 une erreur considérable en nous fiant à des aventuriers politiques dont nous n'avons connus que trop tard la fourberie, la duplicité et les machinations infernales.

Comment avons-nous pu croire en leur parole? On se rappelle la campagne d'ailleurs Laurier représenté dans l'Ontario comme papiste et trop français; dans le Québec comme un Anglais impérialiste, hostile à la religion. Ce que nous eussions dû comprendre c'est que Laurier était avant tout et gardes tout un grand Canadien qui employait tout l'effort de son magnifique talent à promouvoir la grandeur de son pays. Comme à sauvegarder les libertés de tous et de chacun. (Appl.)

Devant ce qui se passe aujourd'hui quelle terrible leçon nous ont laissés ces jours de 1911. Elle doit cependant nous profiter en nous alertant à nous défaire au cours des élections prochaines des pseudo-indépendants qui ne sont indépendants que de la volonté de leurs électeurs.

Les bons nationalistes de 1911 devinrent au lendemain de l'élection les agneaux conservateurs obéissants et soumis aux ordres d'un Borden. Il me semble encore les voir, dit M. Demers dans leurs poses dramatiques et les larmes dans les yeux, conjurer l'électorat d'élire 22 des leurs afin de sauver le pays du fléau de cette maudite marine. Avec 22 députés nationalistes on s'engageait à faire disparaître 6 mois après, des statuts fédéraux jusqu'à la dernière trace de la marine Laurier.

Québec envoya non pas 22 mais 27 de ces brailleurs en parlement et 6 ans après — non pas 6 mois — la marine Laurier revint et augmentée existe toujours dans les statuts; elle a été mise en pleine opération, avec, en plus, les scandales du régime Borden.

Les 27, moins une exception ou deux, ont appuyé toutes les mesures du gouvernement et, de même que pour la marine ils n'ont rien fait, non pour les leurs, pour leurs compatriotes de l'Ouest.

C'est sur ces hommes, déclare le député de Saint-Jean, que pèse la responsabilité du régime le plus néfaste et le plus corrompu qui ait jamais souillé nos annales politiques depuis la confédération. M. Demers vient ensuite aux scandales de guerre et qualifie de crime national la mesure d'enrôlement obligatoire adoptée sans l'aveu du peuple. Il accuse sir Robert Borden d'avoir délibérément acculé la nation au suicide et de lui avoir fait perdre aux yeux de l'étranger tout le fruit de son magnifique effort volontaire. Il accuse le chef du gouvernement d'avoir fait cela par simple intérêt politique et sans conviction. Borden savait ou devait savoir qu'en soumettant sa mesure de conscription il semait dans les pires divisions intestines; il n'en a pas tenu compte.

Borden savait, ou devait savoir qu'avec la conscription, à une heure où notre jeune pays a besoin de tous les bras qui lui restent il menait la nation droit à la banqueroute; il a passé outre.

Le député de St-Jean accuse sir Robert Borden d'avoir désorganisé tous les services économiques, d'avoir méprisé le sang et la vie de ses compatriotes, d'avoir ébranlé jusqu'aux assises mêmes de la confédération. Les méthodes allemandes ont été transportées de Berlin à Ottawa.

Le député de St-Jean accuse sir Robert Borden d'avoir désorganisé tous les services économiques, d'avoir méprisé le sang et la vie de ses compatriotes, d'avoir ébranlé jusqu'aux assises mêmes de la confédération. Les méthodes allemandes ont été transportées de Berlin à Ottawa.

De la participation volontaire du Canada à la guerre certes, le député de St-Jean en est. Comme Sir Wilfrid et tous les vrais patriotes, il a approuvé et secondé l'appel aux armes partout. C'était juste et il le fallait devant les excès de la barbarie allemande, de la Belgique dévastée, les camps de concentration et la civilisation humaine. Aussi le simple canadien répondit-il avec enthousiasme et notre effort volontaire dépassa en ampleur, proportion gardée, tout ce qu'ont fait même les nations souveraines directement intéressées dans l'issue du conflit. Mais aujourd'hui, la limite est atteinte. Nous n'avons plus d'hommes que pour nos stricts besoins, et ceux-ci ne peuvent être utiles aux alliés qu'en restant au pays.

Ce que nous avons fait pour la France et l'Angleterre, nos 429,000 hommes fournis volontairement, nous l'avons fait de bon cœur, parce que nous savons que l'Angleterre a été la meilleure sauvegarde de nos libertés et que d'ailleurs le sang français coule dans nos veines.

Non seulement, ces 429,000 hommes ne sont-ils pas la preuve que nous avons fait notre devoir et plus que notre devoir. Et cependant, comme récompense de notre effort, on veut, aujourd'hui, nous arracher jusqu'à notre dernière goutte de sang.

M. Demers félicite l'attitude du groupe d'individus qui aspirent, sans mandats à imposer leurs volontés à 7,000,000 de citoyens libres.

Le député de Saint-Jean affirme avec énergie que le parti libéral ne va pas reculer devant un seul homme qui ne voudra pas traverser les mers à traverser. (Appl. à accl.) Il termine par un vibrant éloge de Sir Wilfrid Laurier et l'auditoire applaudit à tout repos.

**M. DEVLIN**

Le député de Wright est chaleureusement accueilli lorsqu'il se lève pour adresser à son tour la parole. Il exprime en anglais et débute par un bel éloge de son collègue aux Communes, le député de Missisquoi.

Si l'on veut, dit-il, avoir un pays prospère et grand, il nous faut, de toute nécessité, avoir un pays uni. C'est là, la grande pensée dont s'est inspiré Laurier durant sa longue et brillante carrière politique et elle se reflète dans l'attitude qu'il a prise relativement à la conscription.

M. Devlin rappelle que cette mesure fut soumise en parlement après que sir Robert Borden eut formellement promis qu'il ne la proposerait point. De ce manquement à la promesse faite à surplis dans les principales causes de divisions dans le pays.

De plus sir Robert Borden n'a jamais établi la nécessité de la conscription. Il s'est contenté d'affirmer qu'il était porteur d'un message des soldats dans les tranchées.

Etait-ce faire preuve de déloyauté que de demander au peuple la sanction de la loi de conscription? Le référendum proposé par Sir Wilfrid Laurier aurait permis au peuple de déclarer si oui ou non il est en faveur de cette mesure.

Le député cite des paroles de M. Balfour dans lesquelles le grand homme d'Etat anglais vantait l'excellence du référendum lorsqu'il importait dans des occasions exceptionnelles à encourir les dépenses et les aléas d'une élection générale.

Que dirait-on de Kay (le député

## VICTOIRE DES TROUPES ANGLAISES DANS LA REGION DE ST-QUENTIN

LES TROUPES ANGLAISES ONT LANCE UNE FORTE ATTAQUE ET ONT CAPTURE LES POSITIONS ALLEMANDES SUR UN FRONT D'UN PEU PLUS D'UN MILLE PAR UNE PROFONDEUR D'UN DEMI-MILLE. — QUELQUES AVANCES LOCALES AILLEURS.

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 26 — Les troupes anglaises ont fait une autre avance d'un demi-mille aujourd'hui sur un front d'un mille à l'est de Margicourt (nord de St-Quentin), s'emparant de plusieurs fortes positions aux fermes de Cologne et Malakoff, suivant le communiqué officiel de ce soir dont voici le texte :  
« De bonne heure ce matin, nous avons attaqué et capturé les positions ennemies à l'est de Margicourt sur un front de plus d'un mille. Nos troupes se sont emparées d'un demi-mille de positions ennemies, capturant par assaut des places fortes à la ferme Cologne et à la ferme Malakoff. Elles se sont de plus établies sur le terrain conquis. Plus de 130 prisonniers ont été capturés pendant cette opération.

« Sous le couvert d'un violent bombardement, l'ennemi a attaqué de bonne heure ce matin dans le voisinage du chemin Ypres-Ménil, faisant usage de gaz enflammés et réussissant momentanément à s'établir dans nos positions au nord-ouest du taillis d'Iverness. Un peu plus tard, ses troupes ont été repoussées par une vive contre-attaque.

« Il y a aussi eu une bataille locale ce matin au sud-est de St-Julien, où nous avons légèrement avancé notre ligne. Au cours de la nuit, sous le couvert d'un violent bombardement, l'ennemi a repris un poste que nous avions capturé dans la nuit du 24 au 25 à l'ouest de la grotte Geleide, au sud-ouest de Lombaerzyde. L'artillerie ennemie a été plus active qu'à l'ordinaire dans le secteur de Nieuport.

« Vu la température orageuse, il y a eu peu d'activité dans l'air hier jusqu'à la soirée alors que nos aviateurs ont accompli un bon travail d'observation. Il y a eu quelques engagements. Trois machines allemandes ont été abattues et quatre autres sont descendues hors de contrôle. Deux de nos machines ne sont pas rentrées.

**COMMUNIQUE DE DIMANCHE APRES-MIDI**  
Londres, 26 — La nuit dernière, les troupes anglaises ont attaqué et repoussé les Allemands d'un pertain de la ferme Guillemont qu'ils avaient occupée dans la matinée. Une contre-attaque allemande livrée plus tard, a été repoussée. Le communiqué officiel de cet après-midi annonce de plus que les troupes portugaises ont repoussé un raid des Allemands au sud-est de Laventie.

« Voici le texte du communiqué officiel :  
« Hier soir, nous avons attaqué et chassé l'ennemi de la partie de la ferme Guillemont qu'il avait occupée le matin à la suite d'une attaque. Nous avons rétabli nos positions à leur ancien état. Plus tard dans la nuit, l'ennemi a voulu lancer une contre-attaque mais il a été repoussé.

« Au cours de la nuit, les troupes portugaises ont repoussé un détachement ennemi qui attaquait leurs tranchées au sud-est de Laventie.  
« L'artillerie ennemie a déployé une grande activité au cours de la nuit à l'est d'Ypres et dans le voisinage de Lombaerzyde.

**COMMUNIQUE DE SAMEDI SOIR**  
Londres, 25 — Le communiqué officiel de ce soir signale un violent bombardement ennemi contre les positions anglaises capturées dimanche matin au sud-est d'Epehy et les Allemands ont attaqué la ferme Guillemont par les deux côtés. Après un violent engagement, quelques détachements ennemis ont pu se rétablir dans une petite partie des vieilles tranchées ennemies au nord-est de la ferme, mais ils n'ont pu faire d'autres progrès. Sur tous les autres points, l'attaque a été repoussée. La ferme elle-même reste entre nos mains.

« Un raid ennemi a été repoussé avec pertes ce matin au nord-est de Gouzeaucourt; nous n'avons pas eu de pertes.  
« Nous avons légèrement avancé notre ligne au cours de la nuit à l'ouest de Lens et nous avons capturé quelques prisonniers.

de Missisquoi) ou de tout autre député, s'ils s'avisent de dire : "Pour ma part je ne m'occupe aucunement de savoir ce que mes électeurs pensent ou désirent".

La nécessité de se rendre compte de ce que veut le peuple et comment il le veut tient à l'essence même des principes libéraux. Les pays à l'heure qu'il est, marqués considérablement de main-d'œuvre; l'obligation de subvenir à nos propres besoins afin de mieux aider par suite à la cause des Alliés ne fait-elle pas partie de nos premiers devoirs ?

M. Devlin définit l'attitude prise par le chef libéral dans l'occurrence et fait voir qu'elle est en tous points conforme aux meilleures traditions de la démocratie.

Abordant ensuite la question de la dette nationale, M. Devlin rappelle les bonds prodigieux qu'elle a effectués depuis 1911. Et cependant nous ne sommes pas à la moitié du chemin. Les méthodes allemandes ont été transportées de Berlin à Ottawa.

Revenant à la conscription, l'orateur montre que la nomination de M. Paxton comme organisateur général des tribunaux d'exemption n'est qu'un bluff monumental ajouté à beaucoup d'autres dont le gouvernement s'est rendu coupable, puisqu'en fait la loi de conscription n'a pas encore été sanctionnée par le gouvernement général. Rien ne peut être fait sans la signature de ce dernier et ceci nous donne une idée de la manière dont s'est pris le gouvernement pour rouler l'électorat.

**M. LAPOINTE**

Le député de Kamouraska est l'orateur suivant. Sa réputation de parlementaire distingué l'avait précédé à Farnham et sa présence est accueillie par de vives acclamations. La manière estive dont il se sert pour rappeler les faits et gestes de Blondin, des Sévigny et de tout le cabinet dont ils font partie lui vaut à maintes reprises des marques non équivoques d'appréciation.

Il félicite d'abord la population mixte des Cantons de l'Est du splendide exemple d'union et d'harmonie qu'elle donne à tout le reste du Canada. Suit un bel éloge de M. Kay, puis l'orateur explique pourquoi tout le monde se préoccupe tant aujourd'hui de l'éventualité des élections.

Sur la rue, les places publiques, dans les chers et dans les hôtels, la grande question qu'on entend se poser partout est celle-ci : Y aura-t-il des élections et quand auront-elles lieu?

Certes oui, nous aurons des élections; mais quand à la date, ceci est un peu incertain. Le gouvernement d'aujourd'hui donne l'impression d'un groupe d'hommes grelottants de peur au bord de l'abîme. (Appl.) Pourquoi cette crainte?

C'est qu'il a conscience du boquet de dégoût qui agite actuellement les masses.

Le gouvernement sent peser sur lui le poids du péché originel de 1911 et de la campagne d'incroyable duplicité qu'il fit alors pour atteindre le pouvoir. Ce fut alors le cri contre la marine Laurier que des hypocrites comme les Blondin et les Sévigny promettent d'abolir. L'impression d'un groupe d'hommes grelottants de peur au bord de l'abîme. (Appl.) Pourquoi cette crainte?

« C'est qu'il a conscience du boquet de dégoût qui agite actuellement les masses.

### UN ENNEMI DE L'ASTHME.

Négligez l'asthme tant soit peu, il gagnera rapidement du terrain. Mais traitez-le avec persévérance, avec le Remède du Dr J. D. Kellogg pour l'Asthme et il tombera plus vite encore. Il n'y a pas de moyen terme avec ce remède : il agit tout de suite et chasse l'asthme. Il pénètre dans tous les coins des voies respiratoires et ne laisse aucune prise au mal. Ayez-en à votre portée.

23-1-g

### UN PACIFISTE RETENU AU PORT

New-York, 25 — M. Stanley A. Mellor, ministre unitarien et pacifiste de Liverpool, s'est vu refuser ses passeports pour se rendre à Montréal, où il devait prononcer un sermon à la conférence générale des Unitariens des Etats-Unis et du Canada.

La conférence aura lieu du 24 au 28 septembre, sous la présidence de M. William H. Taft.

M. Robert Borden doit y adresser la parole.

# Notre approvisionnement de charbon

### NOUS DEPENDONS DE LA BIENVEILLANCE DES ETATS-UNIS.

Sir George Foster a exposé, à la demande d'un député de l'Ouest, la situation du Canada en ce qui concerne son approvisionnement de charbon.

D'après le ministre du Commerce, le Canada aura besoin d'importer cet hiver dix-huit millions de tonnes de charbon des Etats-Unis.

La consommation aux Etats-Unis et l'exportation aux pays alliés ainsi qu'au Canada vont absorber sans difficulté toute la production américaine dont on ne prévoit pas l'augmentation possible, et dont on craint plutôt la diminution.

D'après M. Foster il est donc urgent qu'une entente s'établisse entre le Canada et les propriétaires de mines pour que nous ne soyons pas mis à la ration. Le contrôleur du charbon, M. Magrath n'est pas certain que nous ne soyons pas forcés d'en arriver là.

Des mesures sont projetées pour faciliter le transport du charbon non de la Nouvelle-Ecosse aux ateliers des industries de Québec et d'Ontario, et le gouvernement doit réquisitionner des barges et des goélettes pour ce transport.

Il est, dans tous les cas, prudent pour nos industries de s'assurer dès maintenant d'un approvisionnement suffisant pour l'hiver, car, en hiver, la navigation étant fermée, les transports ne pourraient se faire que par chemin de fer, ce qui serait trop dispendieux.

Il ressort de cette situation que, comme le fait remarquer Sir George Foster, le Canada a absolument besoin des Etats-Unis, pour le combustible de ses industries.

Nous avons cependant des charbonnages considérables dans les provinces maritimes, dans la Colombie-Anglaise et dans l'Alberta. Mais ces charbonnages, personne ne s'est occupé d'en intensifier la production. Au contraire, on a laissé les mines de l'Alberta rester oisives pendant des semaines à cause de difficultés ouvrières et Sir George Foster lui-même admet que le recrutement a diminué la production des mines du Cap Breton. Et si la conscription est mise en vigueur, cette diminution sera encore plus accentuée.

Mais c'est toujours la même chose. On nous demande, puis-je notre production est diminuée, de diminuer notre consommation de charbon!

Sir George Foster est forcé d'admettre que l'approvisionnement du Canada dépend de la bonne volonté des Etats-Unis.

Et c'est le même Foster qui, en 1911, disait: "No truck or trade with the Yankees".

Où serions-nous s'il fallait aujourd'hui nous passer des produits des "Yankees"?

# Le vol du Canadian Northern

### LE PARTI LIBERAL LE COMBATTRA JUSQU'AU BOUT

L'achat du Canadian Northern, dans les conditions où il est proposé, est, sans contredit, le plus gros, le plus odieux, le plus effronté scandale de notre histoire parlementaire.

C'est une proposition absolument sordide, dont la corruption n'est relevée par aucun côté brillant, par aucune facette lumineuse. Le réseau du Canadian Northern est, presque sur tout son parcours, parallèle à une autre grande voie transcontinentale canadienne et les deux voies rivales ne font pas leurs frais. Dans ces conditions, quel est l'homme d'affaires qui voudrait se charger de deux entreprises concurrentes, lorsque ni l'une ni l'autre ne rapportent autre chose que des déficits?

On comprendrait que l'une des entreprises soit abandonnée, même au prix de sacrifices, si l'autre devait, par la suppression de la concurrence, devenir lucrative. Mais, au contraire, on veut prendre charge de l'une et de l'autre, payer toutes les dettes de l'une qui serait achetée par l'Etat, et les exploiter toutes les deux aux frais des contribuables.

Et, le comble de l'effronterie, c'est qu'on veut payer le Canadian Northern qui, d'après les experts, ne vaut pas un sou.

Le parti libéral est bien décidé à combattre cet acte de brigandage pied à pied, et à se laisser imposer la clôture plutôt que de prêter le flanc à l'accusation de ne pas avoir fait tout son possible pour épargner au pays une dette nette, une perte sèche d'un demi-milliard. Car c'est à ces chiffres fabuleux que se monte le vol proposé. Cette lutte ne sera pas terminée avec le vote de la Chambre, si ce vote donne une majorité au gouvernement; mais elle sera continuée au Sénat et jusqu'à Rideau Hall, s'il le faut.

Nos amis comptent, d'ailleurs, sur l'appui d'un certain nombre de conservateurs, écoeurés comme nous; non pas des saltimbanques comme M. R. B. Bennett, qui parle contre et vote pour; mais des hommes sérieux comme les signataires du manifeste des hommes d'affaire de Montréal.

L'organe en chef de M. Borden dans notre province, la "Gazette" de Montréal, avoue à regret que l'opposition à ce vol est formidable et que, si la mesure est adoptée, ce sera par une faible majorité.

L'acharnement avec lequel le gouvernement met à faire adopter une mesure qui soulève ainsi la réprobation des honnêtes gens, même dans son propre parti, s'explique par le besoin urgent, vital pour lui, de se refaire une caisse électorale, grâce à la générosité — tarifée probablement d'avance — de quelques gros bonnets de ses amis, dont un bon nombre figure dans la liste que nous donnons hier, et qui doivent y réaliser des millions.

Et cette urgence est d'autant plus extrême et vitale que, à ce qu'on dit, la caisse électorale actuelle du parti, — produit des scandales passés, — est restée entre les mains d'un chef sur lequel le gouvernement a perdu tout contrôle.

### LA SOEUR DU KAISER

Athènes, 26 — Le "Patriis" d'Athènes commente ainsi le vint la nouvelle que la "reine Sophie vient d'avoir une entrevue émuante avec le kaiser":

"Mais que l'entrevue de Sophie avec le kaiser ait été émuante ou non, cela n'intéresse désormais ni plus, ni tout le peuple grec. Quel intérêt peut avoir pour les Grecs l'émotion d'une femme qui, bien qu'ayant vécu 26 ans en Grèce, n'a pas pu ou n'a pas voulu acquiescer les sentiments d'une Grecque, qui a réussi à conserver au fond du coeur toute la Germanie? Les Allemands, et l'empereur d'Allemagne tout le premier, ont une reconnaissance bien justifiée pour cette Allemande fanatique qui sacrifie à leur service un trône et un peuple. Mais quel est le commun entre eux et elle?"

### NOS TROUPES

### ARRIVENT A BON PORT

Ottawa, 26 — Le censeur de la presse annonce l'arrivée en Angleterre des troupes canadiennes suivantes: Détachement d'artillerie de London, Camp Borden, Kingston, Winnipeg; forestiers et constructeurs de chemins de fer, d'Ottawa, camp Borden; Regina, Prince-Albert, camp Valcartier; détachement universitaire du camp Valcartier pour le 196e bataillon; détachement de Montréal pour navigation intérieure, services divers et troupes de Terre-Neuve.

### Le Gouverneur Général

(Suite de la première page)

discussion du bill du Canadian Nord. Ce que tout le monde sait, c'est que le ministre des Finances a des attaches financières très fortes avec sir William Mackenzie. C'est pourquoi le gouvernement a choisi cet homme pour présenter le bill et pour arrêter la discussion sur cette question.

M. Knowles ne veut pas profiter de sa position de député pour d'injustes attaques contre un juge, mais il veut déclarer que si sir William Meredith est un homme juste et honnête, il n'acceptera pas la position d'arbitre du gouvernement quand il verra comment la discussion sur le bill du Canadian Nord a été menée.

Si le ministre des Finances, continue M. Knowles, avait en mains le projet basé sur de forts et bons arguments, nous n'aurions pas la discussion si franche que celle-ci.

M. Knowles, qui regrette de ne pas avoir plus de vingt minutes pour discuter au long l'achat du Canadian Nord, déclare que naturellement les arbitres décideront du prix à payer à Mackenzie et Mann selon les ordres qu'ils auront reçus. Ce n'est pas là un aveu honnête. Il aurait fallu que d'abord, la valeur des propriétés du Canadian Nord s'il y en a une, ait été fixée et ensuite les arbitres auraient pu établir sur ces données les valeurs du stock de la compagnie.

Le député de Moose-Jaw termine en déclarant que la politique du gouvernement est comme en 1913 et en 1914, absolument contraire aux intérêts des fermiers de l'Ouest.

### M. TURRIFF

M. Turriff, d'Assiniboine, qui depuis quelque temps a perdu l'habitude de voter avec son parti, trouve de son goût la politique du gouvernement. Il déclare que le seul moyen de sauver le système du Canadian Nord est l'achat de la compagnie par le gouvernement, d'après les moyens proposés par le ministre des Finances.

M. Turriff se déclare satisfait de voir que les députés des deux partis s'accordent sur le principe du bill, c'est-à-dire l'acquisition par le gouvernement du système du Canadian Nord.

Le député d'Assiniboine déclare qu'il a confiance dans l'honnêteté et la bonne foi des arbitres qui protégeront les intérêts du peuple et rendront justice à Mackenzie et Mann. M. Turriff est convaincu que les sommes dépensées pour l'achat du Canadian Nord seraient bien placées.

### M. MICHAUD

M. Michaud, de Madawaska, succède à M. Turriff. Il lit une protestation de financiers d'Edmundston, N.B., contre le projet d'achat du Canadian Nord.

Le ministre des Finances se demandait hier, quelle était la main invisible qui poussait les libéraux à faire une si violente opposition au bill. Il faudrait plutôt se demander, dit M. Michaud, quelles sont les fortes influences qui ont déterminé le gouvernement à présenter un tel bill à une époque où les contribuables du pays sont taxés au plus haut degré.

Le public ne verra certainement pas d'un bon oeil le gouvernement imposer le bill à l'opposition.

### M. TURGEON

M. Turgeon, de Gloucester, se lève ensuite pour protester en son nom et au nom de ses électeurs contre le bill que le gouvernement veut imposer au pays par la force. Cet acte arbitraire va accentuer la pénible situation financière du Canada.

M. Turgeon est d'avis que le gouvernement devait exproprier la compagnie du Canadian Nord, des lors que celle-ci ne pouvait faire honneur à ses obligations. Le député de Gloucester ne voit pas sans inquiétude le Canadian Nord passer aux mains du gouvernement, car les chemins de fer nationaux sont loin d'être des mieux administrés.

M. Turgeon préfère voir le Canadian Pacific acheter le Canadian Nord que de voir le gouvernement imposer une nouvelle dette au pays.

### M. MACKENZIE

M. Mackenzie, de Cap Breton, dit que la question de l'achat du Canadian Nord est trop importante pour être discutée en vingt minutes seulement. Mais le temps semble bien précieux au gouvernement en ce moment, c'est que celui-ci sent que sa fin approche.

Il n'y a pas de danger que le gouvernement fixe une limite aux exigences de millionnaires, mais quand il s'agit de députés qui se lèvent pour sauvegarder les intérêts du peuple, le gouvernement n'a aucune pitié, il les oblige à ne parler que quelques minutes, telle est la notion que le gouvernement a du temps.

Le député de Cap Breton tourne alors en ridicule les forts qui fait le ministre du Commerce depuis six ans pour retarder les horloges du pays afin d'épargner du temps. Il s'élève avec vigueur contre ces financiers véreux qui, depuis de longues années, viennent dilapider le trésor fédéral. Aujourd'hui, ils veulent se faire gratifier plusieurs millions. Un projet de cette sorte ne peut être profitable au pays et au peuple. L'achat du Canadian Nord est une question qui ne devrait pas être décidée avant d'avoir connu le sentiment populaire sur cette question. L'administration privée d'un chemin de fer est appelée à réussir dans son entreprise là où le gouvernement échouera. M. Mackenzie n'en veut comme preuve que l'exemple de la compagnie du Canadian Pacific. Le député de Cap Breton rappelle les déclarations faites en 1914 par le gouvernement et en particulier par le solliciteur général. En terminant, M. Mackenzie déclare regretter de ne pas avoir assez de temps pour flageller le gouvernement comme il le mérite.

### M. GUTHRIE

M. Guthrie fait siennes les paroles de M. Mackenzie et de Graham. Il se demande quelle est la meilleure manière de régler la question du Canadian Nord pour le bien du pays. Il y a deux moyens, la liquidation ou la réorganisation du système.

M. Guthrie se déclare favorable au projet du gouvernement.

### M. LAPORTE

M. Laporte, de St-Jacques, Montréal, montre toute l'injustice cachée sous les termes du bill. Il prouve, chiffres en mains, que le gouvernement veut se rendre acquiescent des actions du Canadian Nord, comme si le gouvernement n'avait pas déjà en sa possession, au nom de la Couronne, 400,000 actions.

C'est donc que le prêt fait au Canadian Nord par le gouvernement, en 1914, n'a jamais été garanti par aucune réelle valeur.

Le député de St-Jacques termine en protestant de toutes ses forces contre l'application du bill pour étouffer

les justes et nécessaires réclamations des députés libéraux qui, depuis plusieurs mois, sont les seuls et réels représentants du peuple.

### M. ERNEST LAPOINTE

M. Ernest Lapointe, de Kamouraska, succède à M. Laporte, de St-Jacques. Il déclare que le parlement actuel n'a pas le droit d'adopter un bill de l'importance de celui du Canadian Nord, parce qu'il ne représente plus le peuple et qu'il ne tient la vie de lui-même.

L'an dernier, lorsque le gouvernement a présenté le projet d'extension du terme parlementaire, il fut convenu qu'aucune question de grosse importance serait traitée sans un appel au peuple. Or nous avons eu le bill de la conscription et l'on discute en ce moment celui du Canadian Nord, deux questions au rang des plus importantes que le parlement canadien ait jamais eu à discuter et à régler.

Le parlement actuel est un parlement moribond qui ne représente plus le peuple du Canada.

Il n'a donc pas les qualités voulues pour adopter un bill comme celui du Canadian Nord.

Le député de Kamouraska proteste énergiquement contre la conduite du gouvernement qu'il déclare arbitraire. Le gouvernement n'a pas le droit de se servir de sa majorité pour imposer le bill de la conscription aux députés libéraux la liberté de parole.

M. Lapointe déclare que les deux côtés de la Chambre s'accordent sur le principe du bill, mais diffèrent d'opinion sur les moyens à prendre pour faire l'achat du Canadian Nord.

Le gouvernement a peu de respect pour l'opposition, dit-il. Il ne s'est pas contenté d'appliquer le bill, mais il a nommé Sir William Meredith arbitre pour le gouvernement, avant même que le bill du Canadian Nord soit voté en deuxième lecture.

Le député de Kamouraska trouve indigne l'action du gouvernement forçant le peuple du Canada à assumer une dette de plus de 600 millions de dollars et laissant la direction de la compagnie à Mackenzie et Mann qui ont conduit celle-ci à la faillite.

M. Lapointe termine en disant que si le gouvernement peut appliquer le bill aux députés de l'opposition, il ne pourra l'appliquer au peuple entier, qui s'indigne de plus en plus de la manière dont sont conduites les affaires du pays.

### L'HON. G. P. GRAHAM

L'hon. G. P. Graham prend ensuite la parole et déclare que le gouvernement n'aurait pas dû nationaliser la compagnie du Canadian-Nord pendant la guerre. M. Graham est cependant un fort partisan de la nationalisation des chemins de fer.

L'ancien ministre des Chemins de fer répète que le gouvernement aurait dû s'en tenir aux engagements pris en 1914 et ainsi le Canadian-Nord serait devenu la propriété de l'Etat sans que le gouvernement ait eu à déboursier un seul dollar.

Tant que le gouvernement n'aura pas changé ses moyens d'acquisition, il sera opposé à la nationalisation du Canadian-Nord.

Le gouvernement, au lieu de s'en tenir à la loi de 1914, préfère adopter une politique destinée à indemniser les banques et les industries qui sont portées cautions de McKenzie et Mann.

M. Graham proteste ensuite contre la liberté donnée aux arbitres qui devront estimer la valeur du stock de la compagnie du Canadian-Nord. Rien dans la loi n'empêche les arbitres de fixer les prix qu'ils voudront.

Le député de Renfrew proteste en terminant contre l'application du bill, et déclare qu'il aurait encore beaucoup de choses à dire s'il avait la permission de le faire.

### M. ROCH LANCOT

M. Roch Lancot rappelle les multiples incursions de Mackenzie et Mann dans le trésor fédéral, ces hommes sont désormais reconnus comme des pillards de trésors fédéral ou provinciaux. La province de Québec s'est toujours défiée de ces financiers, et les a toujours éconduits, toutes les fois qu'il ont tenté de mettre la main sur son trésor. Mais aujourd'hui la province de Québec va souffrir la bêtise et l'imprudence des autres provinces. Il lui faudrait être solidaire des prêts et des dettes, faits sans le reste du Canada, dans les provinces au profit des millionnaires du Canadian Nord.

Le député de Laprairie termine en protestant contre l'imposition du bill.

### MM. VERVILLE ET WILSON

MM. Verville et Wilson, de Laval, parlent ensuite qualifiant d'inique la conduite du gouvernement qui empêche les députés libéraux de faire entendre la voix du peuple.

L'HON. RODOLPHE LEMIEUX

L'hon. Rodolphe Lemieux proteste contre l'application du bill. C'est indigne d'employer de tels moyens pour arrêter une discussion sur une question aussi importante que celle de l'achat du Canadian Nord. Le gouvernement, déclare le député de Rouville, se rend complice d'actions avec une bande de millionnaires qui ont plusieurs reprises ont pillé le trésor public.

M. Lemieux rappelle les raisons pour lesquelles il s'oppose au bill du Canadian Nord. Il rappelle ensuite l'admirable situation financière de Québec qui a su éviter les raids de Mackenzie et Mann sur son trésor provincial.

M. Lemieux cite ensuite les paroles de Sir Lomer Gouin à propos du fort que va faire à la province de Québec l'adoption du bill du Canadian Nord. En effet, cette province sera responsable comme les autres des prêts faits à cette compagnie par les autres provinces.

M. Lemieux termine son discours au milieu des cris sauvages lancés par les députés conservateurs parce qu'il a osé dépasser les vingt minutes permises. Mais d'une voix qui domine le chahut ministériel, M. Lemieux flageole une dernière fois le gouvernement et déclare que le peuple canadien vœu à une honte perpétuelle le groupe de forbans qui veulent passer de force une loi si nique et si antinationale.

### M. GERMAN

M. German, de Welland, suit M. Lemieux. Il déclare que le gouvernement n'a pas le droit d'user de tels moyens pour forcer le passage d'un bill de la conséquence de celui du Canadian Nord, à la fin d'un arlement qui n'a aucune existence constitutionnelle.

### M. TOBIN

M. Tobin, de Richmond et Wolfe, proteste au nom des intérêts de la province de Québec contre le bill du Canadian Nord.

Il lit une protestation du "Constitutional Club", de Toronto, contre l'achat du Canadian Nord. Le gouvernement a déjà imposé de fortes taxes et le bill aura comme résultat de taxer non seulement les hommes,

mais les femmes et les enfants.

### M. D. A. LAFORTUNE

M. Lafortune déclare qu'il ne veut pas des faveurs du président du conseil. "J'aurais peur de vos cadeaux, M. le président. Quand mes vingt minutes seront expirées, arrêtez-moi". M. Lafortune déclare que si le bill n'avait pas été appliqué, la Chambre aurait longtemps siégé sur cette question, car les députés libéraux n'avaient pas l'intention de laisser passer le bill sans mot dire.

A M. Boulay, qui l'interrompt, M. Lafortune lui répond qu'il n'a jamais renoncé, ce que le député de Rimouski ne peut dire.

Le député de Montcalm déclare qu'il faut que la vie publique soit bien corrompue pour que des gens comme Mackenzie et Mann aient accès auprès du gouvernement pour y recevoir des faveurs.

### M. ROBB

M. Robb, Huntingdon, dit que le gouvernement n'avait aucune raison d'appliquer le bill, car la question de l'achat du Canadian Nord était de ces choses qui doivent être discutées dans tous les détails. M. Robb passe en revue les arguments du gouvernement et les réduit tour à tour.

### M. PROULX

M. Proulx, de Prescott, déclare que le gouvernement qui protège tant les intérêts de Mackenzie et Mann, attend de ces hommes de fortes sommes pour ses fonds électoraux.

Le député de Prescott lit ensuite, en entier, un article de M. Bourassa, dans le "Devoir" du 16 août dernier, qui traite l'achat du Canadian Nord par le gouvernement du plus grand brigandage au Canada.

M. Proulx termine en traitant lui-même de brigandage l'action du gouvernement de payer une somme de 50 à 60 millions pour un stock qui n'a aucune valeur.

### M. McLEAN

M. McLean, d'Halifax, s'élève spécialement contre la clause 4 qui indique quel sera le travail des arbitres. D'après le bill, les arbitres pourront évaluer les actions de la compagnie à leur jugement personnel. La décision des arbitres devrait être basée sur la valeur des propriétés et du coût de production du matériel.

### M. SCHAFFNER

M. Schaffner, député conservateur de Souris, dit quelques mots pour répondre à quelques déclarations importantes de M. McLean à propos du trafic du Canadian-Nord dans l'Ouest.

### M. DEMERS

M. Demers, de St-Jean d'Iberville, déclare qu'il n'a pas l'intention de parler longtemps, mais que, s'il le voulait, il ne le pourrait pas à cause des règlements imposés par le gouvernement.

L'achat du Canadian-Nord va augmenter énormément la dette du Canada, qui approche le milliard, c'est-à-dire \$1,250,000 par tête.

L'action du gouvernement va obliger le peuple canadien à donner les millions à une compagnie insolvable. M. Demers rappelle les engagements de 1914 et rappelle les promesses sollicitées par le gouvernement alors que si la compagnie du Canadian-Nord ne pouvait rencontrer ces échanges, le gouvernement accaparerait les propriétés de la compagnie par voie sommaire.

M. Demers déclare en terminant que le peuple gardera pour ceux qui ont pris part et fait passer le bill du Canadian Nord une opinion qui ne sera pas en faveur de leur honnêteté et de leur bonne réputation.

### M. SINCLAIR

M. Sinclair, de Guyabro, se demande si les députés de l'opposition n'ont pas raison de déclarer des bonnes intentions du gouvernement lorsqu'on voit avec quelle désinvolture l'on empêche une discussion franche de la question. Le député de Guyabro prouve par des chiffres de combien est tombé le crédit canadien à l'étranger, en comparaison du crédit des autres pays, et c'est à ce moment que le gouvernement veut augmenter le crédit au pays et mener celui-ci à la banqueroute.

### M. LACHANCE

M. Lachance, de Québec, mêle sa voix aux protestations unanimes des députés libéraux contre le bill du Canadian Nord. L'honorable M. Sévigny demande à M. Lachance s'il serait prêt à avancer de nouveau 25 à 30 millions au Canadian Nord, puisqu'il s'oppose au bill.

M. Lachance répond que le gouvernement est en mains la solution au problème. Les statuts de 1914, donnaient le pouvoir au gouvernement d'accaparer les systèmes de C. N. R., sans payer un seul sou.

M. Lachance cite la série des discours, il dit qu'il a entendu, ce matin, alors M. Rainville, président du comité, propose que la clause 1, soit déclarée adoptée. L'opposition s'y oppose, le vote est pris et donne 63 en faveur du gouvernement et 36 contre.

### M. BARRETTE

M. Barrette, de Berthier, vote contre le gouvernement et MM. Descaries et Sévigny pour.

Avant l'ajournement de la Chambre le président de la Chambre annonce que le juge Duff viendra sanctionner certains bills, demain après-midi, à trois heures.

La troisième lecture du bill du Canadian-Nord aura lieu demain.

UTILISER AU CAMP — Les explorateurs, arpenteurs, prospecteurs et chasseurs trouvent l'huile Electrique du Dr Thomas très utile au camp. Si vous avez les jambes mouillées et froides il est bon de les frictionner librement avec l'huile et comme conséquence vous prendrez des douleurs dans les muscles, et dans le cas d'une coupure, de contusions ou d'efforts, il n'est rien de mieux comme pansement ou lotion. 23-1-g

Washington, 26. — La commission créée par le conseil de la défense nationale et approuvée par le président, sera chargée de conduire une enquête sur les agissements des "Industrial Workers of the World" par tout le pays dans l'Ouest.

GUERISON DE LA HERNIE par les PLAPAS-PAIS DE STUART signifie que vous pouvez jeter au loin les bandages douloureux ou que les opérations chirurgicales ne sont plus nécessaires. Le nouveau remède ne retient la hernie; mais s'adapte juste au point de la hernie qu'il ne peut glisser, il soutient tout le jour et ne peut être par les bandages. PAS DE COÛT. Écrivez à: LES BROTHERS GUERIN, 125 BROADWAY, NEW YORK, N. Y. ou à: LES BROTHERS GUERIN, 125 BROADWAY, NEW YORK, N. Y. ou à: LES BROTHERS GUERIN, 125 BROADWAY, NEW YORK, N. Y.

### Le Président Wilson

(Suite de la première page)

Ce pouvoir, ce n'est pas le peuple allemand. C'est le maître absolu du peuple allemand. Il ne nous appartient pas de rechercher comment ce grand peuple a pu devenir sujet à son contrôle, ou se soumettre avec une joie temporaire à la domination de son ambition, mais il nous appartient de voir à ce que l'histoire du reste du monde ne soit pas écrite par lui.

Traiter avec ce pouvoir par le moyen de la paix, comme le propose Sa Sainteté le Pape, ce serait, à notre avis, lui permettre de récupérer sa puissance et de reprendre la suite de son projet. Cela rendrait nécessaire la création d'une coalition permanente de nation hostiles contre le peuple allemand, qui est son instrument.

Cela comporterait l'abandon de la nouvelle Russie aux intrigues, aux multiples et subtiles interventions et à une contre-révolution certaine qu'essaieraient les malignes influences auxquelles le gouvernement allemand a habitué le monde.

La paix peut-elle être basée sur le rétablissement de sa puissance, ou sur aucune parole d'honneur qu'il pourrait donner dans un traité de paix et de règlement général?

Les hommes d'Etat responsables de tous les peuples doivent maintenant voir, s'ils ne l'ont pas vu déjà, qu'aucune paix ne peut reposer sûrement sur des restrictions politiques ou économiques, destinées à profiter à quelques nations et à en paralysier ou gêner d'autres; sur quelque acte de châtiment ou de dommage causé de propos délibéré.

Le peuple américain a souffert des torts intolérables de la part du gouvernement impérial allemand, mais il ne désire pas de représailles sur le peuple allemand, qui à lui-même souffert de toutes les façons dans cette guerre qu'il n'a pas voulu. Il croit que la paix doit être basée sur les droits des peuples, non pas des gouvernements; les droits des peuples grands et petits, faibles et puissants, leurs droits égaux à la liberté, à la sécurité, à l'autonomie; à la participation dans ces conditions équitables aux opportunités économiques du monde — y compris bien entendu, le peuple allemand, s'il veut accepter l'égalité et ne pas rechercher la domination.

Donc, la pierre de touche de tout projet de paix est celle-ci, est-il basé sur la bonne foi de tous les peuples qu'il intéresse, ou seulement sur la parole d'un gouvernement intrigué et ambitieux, d'un côté, ayant en face de lui un groupe de peuples libres? C'est l'épreuve qui touche au principe même du sujet, et c'est celle que nous allons appliquer.

L'objet des Etats-Unis dans cette guerre est connu du monde entier, de tous les peuples à qui on a permis à la vérité de parvenir. Il n'est pas besoin de la formuler de nouveau. Nous ne recherchons aucun avantage matériel d'aucune sorte. Nous croyons que les maux intolérables causés dans cette guerre par le pouvoir brutal et furieux du gouvernement impérial allemand doivent être réparés, non pas aux dépens de la souveraineté d'un peuple, mais plutôt par la restauration de la souveraineté, aussi bien de ceux qui sont faibles et de ceux qui sont forts. Des dommages pénétrants, le démemberement d'empires, l'établissement de lignes économiques égoïstes et exclusives, nous considérons tout cela comme inopportun et en fin de compte, plus que futile; et cela ne peut être la base convenable d'aucune sorte de paix, ni surtout d'une paix durable. Cette paix doit être basée sur la justice, l'équité et les droits communs de l'humanité.

"Nous ne pouvons prendre la parole des gouvernements actuels de l'Allemagne comme garantie de quoi que ce soit de durable, à moins qu'elle ne soit complètement appuyée sur une manifestation concluante de la volonté et de la détermination du peuple allemand lui-même, cette manifestation devant être telle que les autres nations du monde puissent être justifiées de l'accepter.

Sans cette garantie, tous traités, tous règlements, toute convention de désarmement, tout engagement d'accepter l'arbitrage au lieu du recours à la force, toute rectification de frontière, toute restitution de petites nations, si c'est le gouvernement allemand qui le signe, sera pour tout autre nation; absolument inacceptable.

Il nous faut attendre de nouvelles manifestations de la volonté des grands peuples des empires centraux. Dieu veuille qu'elles se produisent bientôt et de telle sorte qu'elles fassent renaitre la confiance de tous les peuples, dans la bonne foi des nations et dans la possibilité d'une paix par conventions.

ROBERT LANSING.

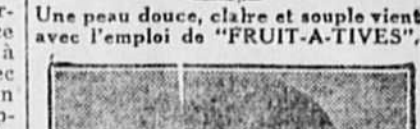
Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique.

(Cable de la Presse Associée)

Rome, 26. — Le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, part en vacances pour quatre semaines; il visitera son village natal.

### LE GRAND CHARME DE LA FEMME

Une peau douce, claire et souple vient avec l'emploi de "FRUIT-A-TIVES".



NORAH WATSON  
86 Avenue Drayton, Toronto.  
10 novembre, 1915.

Un beau teint est le premier titre de gloire d'une jolie femme et révèle l'envie de ses rivales moins fortunées. Cependant, une peau douce et claire — brillante de santé — n'est que l'effet naturel d'un sang pur.

"J'ai longtemps souffert d'une éruption désagréable et défigurante, qui me couvrait la figure et contre laquelle j'ai employé des applications et des remèdes, mais sans bon résultat. Après avoir pris "Fruit-a-tives" pendant une semaine, le mal est complètement disparu. Je suis enchantée de ce résultat et à l'avenir je ne serai jamais sans "Fruit-a-tives".

NORAH WATSON.  
50c la boîte ou 6 bo

# C'EST L'EFFONDREMENT DE NOTRE CREDIT NATIONAL

## UN BANQUIER S'ALARME DE LA FAÇON DONT LES FINANCES PUBLIQUES SONT ADMINISTREES ET, INQUIET, SE DEMANDE CE QUE L'AVENIR RESERVE AU CANADA

### LE DERNIER EMPRUNT FAIT AUX ETATS-UNIS, DE L'AVEU D'UN GRAND JOURNAL DE FINANCE EST DEJA UN CRITERIUM DES APPREHENSIONS QU'ON ENTRETIENT A L'ENDROIT DU CANADA

### IL NE SAURAIT EN ETRE AUTREMENT QUAND ON SAIT QUE NOTRE RECOLTE SERA MOINDRE ET QUE LE GOUVERNEMENT NE MET PAS FIN A LA DANSE DES MILLIONS

Si nous étions aussi méchants et aussi déloyaux que "Bob" Rogers le dit à M. Borden, en parlant des journaux de l'opposition, nous livrerions à la publicité le nom d'un banquier très bien avec le gouvernement et qui hier, nous a fait part de ses grandes appréhensions.

Nous serions déloyaux que nous raconterions tout, tout ce qu'il nous a dit, les craintes qu'il entretient sur l'avenir du pays, et même — nous disons que la moitié — sur l'avenir de nos grands établissements financiers.

Ce qu'il nous a dit au cours d'une causerie d'une heure se résume à ceci : "A L'ALLURE QUE LE PAYS Pousse sa participation à la guerre ET DE LA FAÇON QUE LE GOUVERNEMENT CONDUIT NOS AFFAIRES, ON S'EN VA A L'EFFONDREMENT COMPLET DE NOTRE CREDIT NATIONAL. IL VIENDRA UN TEMPS OU IL FAUDRA AU PAYS DONNER DES SURETES COLLECTIVES POUR GARANTIR SES EMPRUNTS ; ET SES GARANTIES, OU LES PRENDRA-T-IL SI CE N'EST DANS LE PORTEFEUILLE DE CHACUN, AUQUEL IL DEMANDERA DE PRETER AU GOUVERNEMENT SES VALEURS MOBILIERES POUR GARANTIR NOS EMPRUNTS NATIONAUX."

Voilà en peu de mots comment un banquier formule ses pressentiments et nous avons trop confiance en lui pour douter de sa sincérité.

### C'EST AUSSI LE MEME SENTIMENT QU'ON ENTRETIENT AUX ETATS-UNIS

Une dépêche parue dans le Financial Post de Toronto, (11 août) nous porte à croire qu'on partage ce même sentiment de crainte et voici en quelques termes Agnes C. Laut, correspondant de ce journal à Washington, apprécie la situation financière du Canada :

"Washington, 11 — Je n'ai pas parlé du dernier emprunt canadien avant de connaître quelle réception on lui faisait ici ; et comme l'emprunt de la Liberté — si le Canada désire savoir la vérité au lieu de brillantes généralités et de mielleuses fictions — il n'a pas le marché facile. La maison Morgan l'a garanti et cela assure l'argent au Canada ; mais les raisons de la difficulté éprouvée par l'emprunt canadien sont celles-ci :

D'abord, le citoyen ordinaire qui achète des obligations et qui ne connaît pas plus le Canada que les Canadiens le Wyoming, se fait le raisonnement suivant : La France est une des puissances alliées et la Grande-Bretagne garantit son emprunt. Le Canada est aussi un des alliés — pour quoi la patrie n'a-t-elle pas garanti son emprunt et n'a-t-elle pas demandé à McAdoo de l'avoir à 3 et 3 1/2 p.c. au lieu de 6 1/2 p.c. ce que le Canada offre pratiquement ? Les autres alliés obtiennent de l'argent, depuis l'entrée des Etats-Unis dans la guerre à 3, 3 1/2 et 5 p.c. Pourquoi le Canada emprunte-t-il, indépendamment d'eux ?

Ensuite, le terme de l'emprunt a semblé très court à un acheteur d'obligations. Il est naturel que le Canada n'ait pas voulu négocier un emprunt de 6 p.c. pour une période plus longue que la durée probable de la guerre, car lorsque la guerre sera terminée, le taux de l'argent baissera. Cela a toutefois créé une mauvaise impression sur l'esprit des acheteurs d'obligations. Ils se sont dit :—Deux années, puis une conversion des notes à 20 années, 4 p.c. Non, merci. Cela ressemble trop à une repudiation d'obligations. Cela est trop incertain.

Le statut de deux chemins de fer canadiens ne contribue pas à augmenter la confiance de même que la récolte de blé du Canada, qui cette année est plutôt au-dessous de la moyenne.

Enfin, l'émission d'emprunts nationaux considérables aux Etats-Unis, a absorbé une somme colossale d'argent. Le prochain emprunt national réussira difficilement. Peut-être il échouera. Des utilités publiques comme City Service dont les recettes sont équivalentes à 30 p.c. du stock ne peuvent vendre pour un cent d'obligations.

Comme on peut le voir, ce n'est pas tout-à-fait un optimisme de première classe.

L'une des grandes bases du crédit du Canada est sa récolte : or comme on le voit, on est inquiet aux Etats-Unis sur le résultat de cette récolte. Elle sera le beaucoup moindre que l'année dernière. Comment alors peut-on espérer exploiter cet actif ainsi diminué ?

## LE JUGE DUFF SERA JUGE SUPREME DU TRIBUNAL DES EXEMPTIONS

(Dépêche au "Canada")

Ottawa, 24. — Le juge Lyman Duff, de la Cour Suprême du Canada, sera, suivant les récents indices, le principal juge des exemptions en rapport avec l'acte du service militaire obligatoire.

Depuis quelques semaines, un officier du département, M. Percy Plaxton, a été engagé dans l'allocation territoriale des tribunaux qui s'occuperont des exemptions relativement à la conscription.

Il a consulté des membres et autres personnes familières avec le territoire, et on a presque choisi tous les points où les tribunaux seront établis. Ils sont au nombre de 1,000 environ pour tout le Canada, en proportion avec la population et aussi pour accommoder le peuple.

Suivant l'acte, l'un des membres de chaque tribunal sera le juge du comté et l'autre sera choisi par un comité de la Chambre, lequel sera composé d'un nombre égal de députés des deux côtés. On a demandé à l'opposition de choisir ses membres pour ce comité.

On est à établir les règlements basés sur l'acte. La conscription cependant ne peut être mise en force sans la sanction du Gouverneur. Sans doute l'incertitude de la situation politique à Ottawa et les négociations pour la formation d'un gouvernement national ont eu une certaine influence, mais pendant ce temps-là, on a poussé avec vigueur tous les préliminaires en prévision de la sanction du bill.

La sanction du Gouverneur dépend de la date de la prorogation. Si la chose se produit dans un avenir rapproché, la sanction sera retardée jusqu'à ce temps-là.

### LA DANSE DES MILLIONS

La sagesse des administrateurs est une autre base du crédit d'un pays. Qu'est-ce qui fait que la province de Québec est la seule province de la Confédération dont le crédit soit toujours resté solide, si ce n'est la sagesse de l'administration qui préside au gouvernement de la province.

Mais, comme le disait sir Lomer Gouin au banquet Lévesque, si la province de Québec est en bonne santé, on ne peut en dire autant du gouvernement d'Ottawa. Quand on observe attentivement ce qui se passe on se demande si vraiment nos ministres fédéraux ne sont pas pris d'aberration.

Les millions s'envolent comme les milliers et si au moins le compte avait quelque chose en retour, ce serait à demi mal ; mais ce qu'il reçoit en retour, c'est une augmentation d'impôts qui, joints à la hausse du coût de la vie ne fait que décourager le Canadien. On veut croire que notre participation à la guerre devait nécessairement créer une augmentation de dépenses, mais bien avant la guerre le gouvernement actuel avait commencé sa politique d'extravagance. C'est au point que pour les quatre premières années de son administration, les frais contrôlables du gouvernement sont de \$155,902,324, ce qui représente 45 p.c. de plus que la somme totale dépensée par les libéraux pendant les quatre dernières années de leur régime.

Et depuis la guerre, le pillage, a fait place à l'extravagance. On a vu les scandales succéder aux scandales et l'affaire du Canadien-Nord n'est pas le moindre.

### CE QUE SERA NOTRE DETTE

Dans son discours sur le budget, prononcé le 27 avril, M. White a déclaré que la dette du Canada à la fin de la présente année sera de \$1,200,000,000 ; mais c'est bien plus que cela qu'il aurait fallu dire, car il faut ne pas oublier que nous aurons à payer aussi tous les comptes qui s'accumulent en Grande-Bretagne pour l'équipement et le soin de nos soldats.

En outre de cela, il ne faut pas perdre de vue que le Canada a convenu de payer sa part des canons et des munitions employés au front par les soldats canadiens. M. White ne nous a pas dit encore ce que cela coûtera.

En admettant que le Canada paiera un dixième de tous ces frais, et ce n'est pas exagéré, on peut donc établir qu'en outre d'UN MILLIARD DEUX CENT MILLE DOLLARS, chiffre de notre dette à la fin de l'année, il faut encore payer à l'Angleterre UN AUTRE MILLIARD, si la guerre se termine cette année.

Voilà donc notre dette, qui était avant la guerre de \$336,000,000, portée à la fin du présent exercice à \$2,200,000,000.

### CE QUE FERAIT UN SAGE HOMME D'AFFAIRES

Un chef d'un grand établissement aurait comme administrateur un homme de la trempe de ceux que nous avons à Ottawa, qu'il ne pourrait le garder longtemps à son emploi dans ces conditions.

C'est bien aussi le sentiment qui se manifeste chez nos hommes d'affaires ; et c'est bien le pressentiment de réprobation qui l'attend, qui fait tant hésiter M. Borden à s'en aller.

Et le peuple canadien se doit d'intervenir au plus tôt, sans quoi c'en est fini de son pays.

Pendant cinquante et soixante ans le contribuable subira les conséquences de la politique de faste du gouvernement canadien, et il est plus temps que jamais de mettre fin au régime actuel.

### L'EFFONDREMENT DE NOTRE CREDIT

Quand les revenus du pays seront engagés pour au moins cinquante ans ; quand l'immigration sera arrêtée pendant au moins dix ans ; quand notre industrie se sera trouvée pendant des années sans capitaux pour reprendre son cours normal, quand la propriété foncière restera des années sans augmentation de valeur ; quand les banques se verront peut-être dans l'obligation d'élever les taux ; quand les salaires des ouvriers ne pourront plus augmenter, à cause des charges qu'auront à supporter les patrons, croit-on vraiment que le crédit du Canada sera encore bien solide ?

Que nos hommes d'affaires s'arrêtent donc un moment, et qu'ils étudient le bilan de notre situation financière, ils verront si nous exagérons.

Quelle tâche pour les hommes qui recueilleront la succession du gouvernement Borden !

### LES AMERICAINS EN FRANCE

### LA CROIX ROUGE AMERICAINE SUR LE FRONT BELGE.

Paris, 24. — La Croix rouge américaine entreprendra, en coopération avec les Belges, de grands et importants travaux pour soutenir et étendre les entreprises actuelles et en créer de nouvelles. C'est à la suite du retour d'une visite en Belgique du major Grayson Murphy, commissaire européen de la Croix rouge américaine, que cette décision a été connue aujourd'hui. Le major Murphy a été reçu par le roi et la reine des Belges et il a visité un nombre important d'hôpitaux belges ainsi que des établissements de secours près du front et en France.

Le major Murphy a également visité le Havre, capitale provisoire de la Belgique, où il s'est entretenu avec les ministres belges des Finances et de l'intérieur. Il était accompagné de Warwick Green, qui appartenait autrefois à la fondation Rockefeller et aussi de Frederick Hopkin.

Olivier Chadwick, de New-York, aviateur, faisant partie de l'escadrille aérienne du capitaine Guynemer, est parti manquant depuis mardi dernier. On croit qu'il a été descendu dans une rencontre aérienne.

Il a été rapporté aussi que le capitaine Harold Willis, de Boston, faisant partie de l'escadrille Lafayette, a disparu samedi, non loin de Verdun. On croit qu'il est prisonnier.

On apprend que Earl Osborn, de Garrison, N. Y. et étudiant de Princeton ; Dominic Rich, de New-York, étudiant de Harvard, et W. Pearle, de St-Johns, Michigan, de l'Université de Michigan, viennent d'être blessés. Ils appartiennent tous au service des transports américains sur le front français.

## LE PARTI LIBERAL FAIT UNE LUTTE SANS MERCI AU PROJET D'ACHAT DU CANADIEN NORD

### LE SOLICITEUR GENERAL ET LE MINISTRE DES FINANCES SEMBLENT SE MOQUER DES PROTESTATIONS DES CAPITALISTES DE MONTREAL QUE L'HON. M. GRAHAM A COMMUNIQUE A LA CHAMBRE

### SIR THOMAS WHITE DONNE ENFIN LA LISTE DES ACTIONNAIRES QUI BENEFICIERONT DE SA GENEROSTE INTEMPESTIVE

### L'HON. M. PUGSLEY ET M. MACDONALD DEMANDENT DE NOUVEAU A M. MEIGHEN POURQUOI IL NE VEUT PLUS COMME EN 1914 QUE LE PAYS S'EMPRE DE CE CHEMIN DE FER

(Tribune de la Presse)

Ottawa, 23. — La Chambre a repris aujourd'hui l'étude du bill du Canadien-Nord. L'opposition a mené une lutte serrée contre le projet du gouvernement. Les députés libéraux ont prouvé que l'acte projeté allait jeter le Canada dans une situation financière désastreuse.

Le Ministre des Finances a tenté de faire une nouvelle défense de la politique du gouvernement, mais M. Pugsley a eu vite fait de lui couper les ailes en déclarant que les paroles du Ministre prouvaient que la situation financière du Canadien-Nord était pire qu'il ne le pensait.

Vers la fin de la séance, le gouvernement voyant que l'opposition tenait solidement ses positions a proposé que la Chambre passe à l'étude du Bill des Soldats.

Ce matin, (jeudi), le Ministre de la Justice a eu une entrevue avec MM. Carvell, MacLean et Pugsley, conférence à laquelle les deux partis en sont venus à une entente sur les points les plus contentieux. La discussion sur ce bill en sera d'autant raccourcie.

Ottawa, 23. — Au commencement de la séance, le premier ministre demande que les crédits pourvoyant aux dépenses de l'Orateur et aux augmentations de certains employés soient immédiatement votés.

M. Lanctot avait dernièrement posé au gouvernement certaines questions embarrassantes à propos de sir Joseph Flavelle et de sir William MacKenzie. L'Orateur a demandé que M. Lanctot retire ces questions qui, selon lui, émettent sur un terrain que ne doivent pas aborder les députés.

Le premier ministre déclare, en se tournant vers sir Sam Hughes, qu'il sera lundi prochain, en mesure de faire une déclaration à propos de la réponse du Dr Bruce au rapport Baptie.

L'hon. Rodolphe Lemieux demande si les crédits demandés pour le chemin de fer Québec-Saguenay sont de nouveaux crédits ou s'ils ne sont qu'une répétition de ceux demandés l'année dernière.

Le premier ministre répond que ce n'est qu'un transfert de crédits.

La Chambre se met ensuite à l'étude des différentes clauses du bill autorisant le gouvernement à acheter les capital-actions du Canadien Nord. Le Ministre des Finances dépose la liste des actionnaires du Canadien Nord, dont voici les noms :

M. Pugsley demande au ministre des Finances si MM. MacKenzie et Mann sont les seuls actionnaires de la Cie MacKenzie et Mann Ltd. Il dit que c'est très important de connaître non seulement les noms des actionnaires de la Cie du Canadien-Nord mais ceux de la Cie MacKenzie et Mann Limitée.

Le Ministre des Finances répond que sur les 58 millions possédés par la Cie MacKenzie et Mann, 51 millions appartiennent à MacKenzie et Mann, 2 millions sont placés et fiduciaires dans le trésor de la province de la Colombie Britannique et \$4,014,000 sont entre les mains de MacKenzie et Mann pour la négociation de certaines transactions financières.

Le Ministre des Finances donne ensuite les chiffres du coût du tunnel de l'obligation du Royal de la gare du Canadien-Nord et des terrains expropriés à Montréal.

L'hon. M. Pugsley demande quelle est la valeur de ces terres détenues par la compagnie du Canadien-Nord et si les terres situées en Ontario et en Québec sont comprises dans le stock de la compagnie.

Sir Thomas White répond que les terres arables du Canadien-Nord sont évaluées à \$15,500 et que les terres arables situées en Ontario et en Québec ne sont pas hypothéquées. M. Pugsley renouvelle ses attaques contre le projet du gouvernement et déclare que la transaction projetée est mal vue de tous. De plus en plus, le mécontentement du peuple se fait sentir et les grands centres financiers n'ont que des mots de blâme. Le gouvernement ne pourra certainement pas plus de 40 millions. Puis il vante la valeur et l'intégrité de Sir Meredith, qui surveillera les intérêts du gouvernement et partant, du peuple du Canada. Le Solliciteur-Général déclare ensuite que la Compagnie possède de nombreuses terres qui représentent une grande

gagnie, il lui faut en payer les dettes. Or il faudrait de 100 à 200 millions pour payer toutes les dettes du Canadien Nord. C'est pourquoi le gouvernement a pris le moyen le plus économique.

D'après le ministre, le gouvernement devra prendre les mêmes mesures envers le Grand-Tronc, et le Grand-Tronc-Pacifique, car il ne pourra pas prêter indéfiniment à ces compagnies. Le ministre avoue que le temps de la guerre est mal choisi pour la nationalisation d'un chemin de fer mais que les circonstances sont impératives.

Dans tous les cas la question principale est celle-ci : Devons-nous oui ou non, nationaliser le Canadien Nord ? Si nous étions en temps de paix le gouvernement aurait pu liquider la compagnie et s'emparer de ses propriétés et du matériel roulant. Mais il faudrait faire de forts emprunts et le ministre avoue que pendant la quatrième année de guerre, les taux d'intérêts sont onéreux.

En terminant, le Ministre des Finances déclare que l'acquisition du Canadien Nord est un pas vers la nationalisation des chemins de fer et que celle ne peut qu'être bien vue de ce peuple.

L'honorable M. Pugsley déclare que le discours du ministre des Finances lui montre la situation sous un plus mauvais jour encore, il ne le pensait pas aussi pire. Le crédit du Canada a baissé énormément depuis le commencement de la guerre. Comment cela se fait-il ? Les autres belligérants empruntent à des taux d'intérêt raisonnables. Cela prouve que le Canada a plus de dettes que les autres pays, et que les dettes du Canadien-Nord sont plus élevées qu'on ne le pensait.

M. Devlin, de Wright, tourne ensuite en ridicule l'habitude qu'a prise le gouvernement de ne pas donner les renseignements demandés par les députés de l'opposition. "On demande la somme de dettes hypothécaires du Canadien-Nord. Le gouvernement répond qu'il ne le sait pas ou il ne veut pas le dire."

On demande la somme des emprunts faits par la compagnie, la liste des actionnaires de la Cie MacKenzie et Mann, la somme exacte des dettes, le gouvernement ne veut pas répondre. Est-ce là un honnête manière d'agir.

### DIFFICULTES PAROISSIALES A FORD CITY

Windsor, Ont., 24. — Les paroissiens de la paroisse de Ford City, dans la banlieue de Windsor, ont empêché, hier, M. l'abbé F.-X. Laurendeau, autrefois de Saint-Thérèse, Québec, et nommé par Mgr Fallon à la cure de cette paroisse, de prendre possession du presbytère. Ils lui refusent aussi l'entrée de l'église et ils ne veulent pas de lui comme successeur de M. l'abbé Beaudoin, mort récemment et dont les funérailles ont eu lieu à l'Assomption. Les paroissiens disent qu'ils ne peuvent l'accepter, parce qu'il a pris parti pour Mgr Fallon, il y a quelques années, lors de la suspension de plus de six cents prêtres français, et aussi parce qu'il serait opposé, dit-on, à l'enseignement du français dans les écoles, ici, Sa valise et ses effets ont été jetés hors du presbytère quand il est revenu de la messe célébrée pour le repos de l'âme de M. l'abbé Beaudoin.

Des sentinelles sont de faction, la nuit, pour empêcher d'entrer. Les paroissiens disent que ces sentinelles demeureront à l'indéfiniment, jusqu'à ce que Mgr Fallon ait consenti à leur donner un autre curé.

### TROUPES JAUNES CHEZ LES ALLIES ?

Pékin, 24. — Le général Chang Chen Yam, commandant des troupes envoyées dans la province de Anou, pour faire échec aux troupes du général Chang-Hsun, vient de télégraphier au président Feng Kwo Chang d'envoyer immédiatement en Europe son armée de 30,000 hommes.

Les ministres plénipotentiaires des puissances alliées en Chine ont décidé d'envoyer une note au ministre des Affaires étrangères de Chine pour féliciter ce pays d'avoir déclaré la guerre aux empires du Centre. Le baron Hayashi, ministre plénipotentiaire du Japon a même fait une visite à Wang Fa Hsieh, ministre des Affaires Étrangères de Chine, pour assurer que la déclaration de guerre du gouvernement chinois cimentait l'amitié entre le Japon et la Chine.

Le gouvernement chinois a institué une censure des messages par câbles sous-marins et par la poste.

### DANS LE DIOCESE DE ST-HYACINTHE

Plusieurs changements ecclésiastiques sont annoncés.

St-Hyacinthe, 24. — A la suite de la retraite pastorale, prêchée d'une manière fort apostolique par le R. P. Gena, C.S.S.R., de Sherbrooke, les changements suivants ont été décidés par le Mgr Bernard, évêque de St-Hyacinthe.

M. le curé Cadieux, de St-Césaire, laisse sa belle cure à M. P. Benoit, qui abandonne St-Georges d'Henryville à M. Ant. Roy, curé de Dunham. M. H. Beaudry quittera Ste-Anne de Sorel en faveur de M. H. Pneau, curé de St-Bernard, et sera le nouveau curé de St-Simon. M. Dutilly devient curé à Upton et aura pour successeur à Ste-Brigitte le Rev. J. A. Laiselle, d'Adamsville. M. le curé Boulais, de Ste-Hélène se retire; son successeur est M. Gosselin, de St-Thomas d'Acquin. M. l'abbé Laviolette est désigné pour St-Barnabé. M. Charbonneau abandonnant sa cure pour cause de santé.

Les autres nouveaux titulaires ne sont pas encore officiellement connus ; ils seront quatorze environ en tout, dans les 74 paroisses du beau diocèse de St-Hyacinthe.

### LE CONDUCTEUR PERD LE CONTROLE DE SA VOITURE

Deux femmes et une fillette blessées dans un accident d'automobile.

Valleyfield, 24. — Deux femmes et une fillette ont été assez grièvement blessées, jeudi, vers cinq heures, au cours d'un accident d'automobile qui s'est produit à six milles d'ici, dans la grande côte de Saint-Stanislas de Kotska. L'une d'elles, Mme H. Lenney, d'Ormstown, a été transportée immédiatement à l'hôpital Victoria, de Montréal, tandis que sa fille, âgée de 12 ans, et une de leurs amies sont sous les soins du Dr Arthur Gauthier, de Valleyfield.

M. et Mme H. Lenney, accompagnés de leurs deux enfants, un garçon et une fillette, ainsi que d'un monsieur et d'une dame dont il a été impossible de se procurer le nom, tous d'Ormstown, s'en venaient à Valleyfield en auto, quand arrivés au milieu de la grande côte de Saint-Stanislas, M. Lenney perdit complètement le contrôle de sa machine. La voiture descendit la pente à une très grande vitesse et vint se briser contre le mur d'une maison.

Mme Lenney seule, fut projetée hors de l'auto. On la ramassa à peine de connaissance et souffrant de sévères contusions internes. Sur la recommandation du Dr Gauthier, elle fut envoyée à l'hôpital Victoria par le train rapide du New-York Central. Mme Lenney souffre d'un choc nerveux et de légères contusions à la figure, tandis que l'autre femme qui se trouvait dans l'auto, n'a eu que de légères coupures aux jambes, tout aux bras. M. Lenney, son ami et le jeune garçon n'ont pas été blessés. La lourde machine a subi des dommages considérables.

### LES VICTIMES DES PIRATES

Vingt navires marchands anglais perissent victimes des sous-marins.

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 22. — Le total des navires marchands anglais coulés par les sous-marins ou les mines a augmenté d'un navire la semaine dernière sur le total de la semaine précédente, alors qu'on a enregistré un rapport exceptionnellement favorable. Suivant le rapport officiel, 15 navires de plus de 1,600 tonnes ont été coulés et trois d'un tonnage moindre en plus de deux bateaux de pêche. Le rapport de la semaine dernière indiquait 14 navires de plus de 1,600 tonnes, deux plus petits et trois bateaux de pêche.

Voici le texte du rapport : "Arrivées : 2,838 ; départs : 2,764. "Navires marchands anglais de plus de 1,600 tonnes, coulés par les sous-marins ou les mines, y compris un sous-marin rapporté, 15 ; de moins de 1,600 tonnes, 3. "Douze navires marchands ont été attaqués sans résultat. "Bateaux de pêche coulés, 2."